

Du 20 au 26 Août 2026

TOUR DE L'AVENIR

LE TOUR DE FRANCE DES JEUNES

AVEC LE SOUTIEN DU

TOUR de france™

LIVRE DE ROUTE



www.tourdelavenir.com



TOUR DE L'AVENIR

62ème édition



SOMMAIRE



Edito et derniers vainqueurs	4
Les Enjeux Sportifs	7
Les Équipes	8
L'Annuaire	15
La Diffusion TV	17
Les Opérations de Départ	18
Les Pictogrammes sites départs et arrivées	19
Étape 1	22
Étape 2	28
Étape 3	34
Étape 4	40
Étape 5	50
Étape 6	56
Étape 7	64
Le Règlement particulier	68
Specific regulations	72
Les Hôpitaux	78

Directeur de la Publication : Philippe COLLIOU

Photos : Tour de l'Avenir

Illustrations : Amandine LEONARD et Lewis CATEL

Rédaction : Ludovic POIGNANT - Philippe BOUVET -

Alexandre MOUSSEAU - Timéo PRAIZELIN -

Thibaut LEVEQUE - Thomas MULLER - Thomas GUIFFRAY

Mise en page : A-VELO

Adresse de l'Organisateur : A-VELO

19 rue Sergent Blandan 69001 LYON

contact @a-velo.bike

ÉDITO ET DERNIERS VAINQUEURS

C'est déjà demain

L'expression est désormais consacrée. Ne dit-on pas que l'Avenir est le Tour de France des jeunes ? Encore une fois, la Grande Boucle 2026 a rappelé combien la course phare des moins de 23 ans est révélatrice, bien au-delà du cas singulier de Tadej Pogacar qui aura donc rejoint le club des quintuples Maillots jaune (Anquetil, Merckx, Hinault, Indurain) en l'espace des huit ans qui nous séparent de son édifiante apparition sur le Tour de l'Avenir 2018. En témoigne aussi bien le Maillot vert de Mads Pedersen dont on se souvient de la victoire d'étape, à Arbois, sur l'Avenir 2015 dans le style combattant qu'on lui connaît aujourd'hui, et dans tous les registres, le peloton du Tour regorge d'exemples de talents qui ont pris leur impulsion sur ce tremplin.

Fidèle à sa vocation originelle, l'épreuve organisée par A-Velo n'oublie pourtant jamais de se réinventer, comme à l'occasion de cette 62e édition ouverte aux équipes de développement, « réserves » des grandes structures professionnelles, avec un peloton panaché où sont toujours accueillies les sélections nationales sans lesquelles le Mexicain Isaac Del Toro, lauréat en 2023, serait peut-être resté inaperçu. Une contribution essentielle à la mondialisation du sport cycliste, illustrée cette année par la première participation de l'Indonésie !

Le Tour de l'Avenir accompagne aussi la formidable accélération du processus de formation de la nouvelle génération, au point de donner l'impression que c'est déjà demain. Qui pourrait mieux le démontrer que Paul Seixas, lauréat l'an dernier et quatrième du « Grand » Tour à 19 ans, comme si l'Avenir se confondait aussitôt avec le présent.

Philippe BOUVET

Ancien Chef de la rubrique Cyclisme de l'Equipe

LES RÉCENTS VAINQUEURS



2025

Paul SEIXAS
(France)



2024

Joseph BLACKMORE
(Great Britain)



2023

Isaac DEL TORO ROMERO
(Mexico)



2022

Cian UIJTDEBROEKS
(Belgium)



2021

Tobias JOHANNESSEN
(Norway)



2019

Tobias FOSS (Norway)



2018

Tadej POGACAR (Slovenia)



2017

Egan BERNAL (Colombia)

UN TREMPLIN POUR LES JEUNES TALENTS

Tour de l'Avenir - 2012



Warren **BARGUIL**

Tour de l'Avenir - 2013



Julian
ALAPHILIPPE



Adam et Simon **YATES**

Tour de l'Avenir - 2015



Mathieu
VAN DER POEL

Tour de l'Avenir - 2016



David **GAUDU**

Tour de l'Avenir - 2017



Egan **BERNAL**

Tour de l'Avenir - 2018



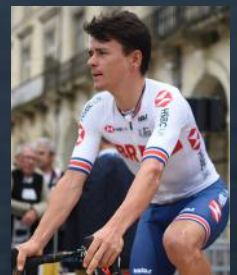
Jonas
VINGEGAARD

Tour de l'Avenir - 2018



Tadej
POGACAR

Tour de l'Avenir - 2019



Tom
PIDCOCK



Paul **SEIXAS**
Tour de l'Avenir 2025

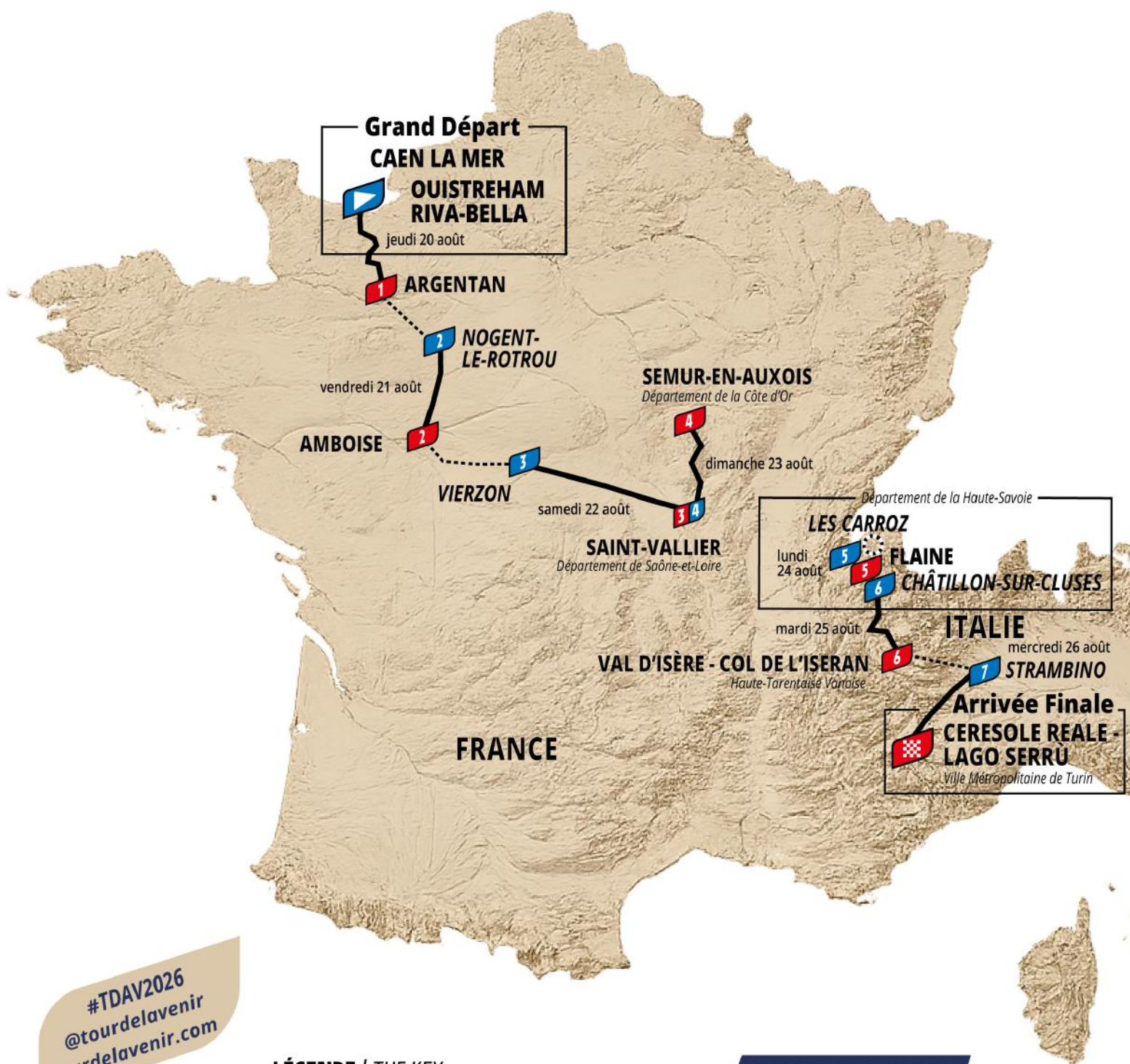
TOUR DE L'AVENIR

2026

62^e édition

du 20 au 26 août

LE PARCOURS



#TDAV2026
@tourdelavenir
tourdelavenir.com

LÉGENDE / THE KEY



Grand Départ
Race Start

1 Ville ou site départ
Start town or site

1 Ville ou site arrivée
Finish town or site



Arrivée finale
Race finish

Étape en ligne
Stage

C.I.M. individuel
Individual time trial

AVEC LE SOUTIEN DU

TOUR de France

DATE	ÉTAPE	DÉPART	ARRIVÉE	KM
JEUDI 20 AOÛT	1	CAEN LA MER / OUISTREHAM RIVA-BELLA	ARGENTAN	151,9
VENDREDI 21 AOÛT	2	NOGENT-LE-ROU	AMBOISE	116,3
SAMEDI 22 AOÛT	3	VIERZON	SAINT-VALLIER	230,9
DIMANCHE 23 AOÛT	4	SAINT-VALLIER	SEMUR-EN-AUXOIS	150,8
LUNDI 24 AOÛT	5	LES CARROZ	FLAINE	11,4
MARDI 25 AOÛT	6	CHÂTILLON-EN-CLUSES	VAL D'ISÈRE / COL DE L'ISERAN	149
MERCREDI 26 AOÛT	7	STRAMBINO	CERESOLE REALE - LAGO SERRÙ	127,8
				938,1

LES ENJEUX SPORTIFS



Maillot jaune « LCL »

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés par chaque coureur dans les étapes. Le maillot jaune est porté par le coureur leader de l'épreuve.



Maillot vert

«SUNTEC / Biofioul»

Il est porté par le leader du classement par points. Les points sont attribués à chaque arrivée d'étape et à l'occasion du sprint intermédiaire dans certaines étapes en ligne.



Maillot à pois « ALDEN »

Le maillot blanc à pois rouge est porté par le coureur qui cumule le plus grand nombre de points, acquis aux sommets des côtes et cols répertoriés et classés par catégories



Maillot blanc

« Haute Tarentaise Vanoise »
Le classement des jeunes est réservé aux coureurs nés en 2006 et 2007.

Prix de la combativité

Coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix est attribué au terme de chaque étape par un jury présidé par le directeur de l'épreuve.

Classement par équipes

Le classement par équipes est établi par l'addition des temps des trois meilleurs coureurs de chaque formation, sur chaque étape.



LES 25 ÉQUIPES



Allemagne



Canada



Norvège



France



Centre Mondial
du Cyclisme



Pologne



Italie



États-Unis



Indonésie



UAE Team
Emirates Adnoc



Decathlon
CMA CGM
Development
Team



Bahrain Victorious
Development Team



XDS Astana
Development
Team



Soudal
Quick-Step Devo
Team



Lotto
Groupe - Wanty



Hagens Berman
Jayco Cycling
Team



EF Education
Aevolo



Development
Team Picnic
PostNL



Team Visma |
Lease a Bike
Development



Groupama-FDJ
UNITED CT



Tudor Pro Cycling
Team U23



Red Bull – BORA
– hansgrohe
Rookies



Ineos Grenadiers
Racing Academy



Lidl - Trek
Future
Racing



Movistar
Team
Academy

ALDEN

E-BIKE AIO E-FOLDING

Le vélo pliant à assistance électrique tout suspendu



Le compagnon idéal pour la ville comme pour vos escapades à la campagne.

- ✓ Assistance électrique puissante et fluide
- ✓ Double suspension pour un confort optimal
- ✓ Freins à disque pour une sécurité renforcée
- ✓ Jusqu'à 80 km d'autonomie
- ✓ Batterie LG 36V intégrée
- ✓ Cadre pliable compact : se plie en quelques secondes
- ✓ Dimension: déplié : 1500 × 580 × 1100 mm,
plié : 850 × 405 × 700 mm
- ✓ Poids : 19,5kg

Confort, performance et praticité, partout avec vous.

ALDEN
www.alden.fr

Biofioul

énergie des territoires



PARTENAIRE OFFICIEL DU
MAILLOT VERT



Biofioul énergie des territoires, disponible sur nos territoires.

Le Biofioul F30 est un Biocombustible intégrant, sur une base de Fioul domestique, jusqu'à 30 % d'esters méthyliques d'acides gras (EMAG) issus principalement du Colza cultivé en France, dans nos territoires, par nos agriculteurs.

Son développement offre aux près de 3 millions de ménages chauffés au Fioul domestique une solution de transition concrète, performante et renouvelable, lors du remplacement ou de la rénovation de leur installation de chauffage.

La Filière poursuit aujourd'hui sa feuille de route vers un chauffage toujours plus durable. Après le lancement du Biofioul F30 en 2022, le Biofioul F55, composé d'une majorité d'énergie renouvelable, sera commercialisé à partir de 2027.

Les essais réalisés en laboratoire en 2025 et 2026 ont démontré que la quasi-totalité des chaudières neuves actuellement commercialisées sont compatibles avec cette nouvelle énergie.

À l'horizon 2030, cette évolution se poursuivra avec l'arrivée du Biofioul F100, un Bioliquide de chauffage 100 % renouvelable, illustrant l'engagement de toute une filière en faveur de la décarbonation, de la souveraineté énergétique et de la valorisation des productions agricoles Françaises.

Pour cette 62^e édition, le Collectif pour le Biofioul et les Biocombustibles (C2B), les Distributeurs* de Fioul et de Biofioul des territoires Rhône et limitrophes (Ain, Loire, Haute-Loire et Saône-et-Loire) en partenariat avec la Société SUNTEC renouvellent leur soutien à cette compétition en parrainant le Maillot Vert symbole de régularité, de performance et d'engagement.

Comme le Tour de l'Avenir révèle les talents du cyclisme mondial, le Biofioul incarne une énergie en pleine évolution, résolument tournée vers l'avenir et engagée vers le 100 % renouvelable.

C.S.A.R.L.*
des Négociants en combustibles ● ● ●

C2B
Collectif pour le Biofioul
et les Biocombustibles

* La CSARL, Syndicat Professionnel des Distributeurs de Fioul et de Biofioul Ain, Loire, Haute-Loire, Rhône et Saône-et-Loire

ÉNERGIE PLUS VERTE. ^{B₁₀₀} PERFORMANCE INTACTE.





LES PARTENAIRES



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



DIFFUSEURS OFFICIELS



ASSISTANCE MÉDICALE



LA TRILOGIE DES GÉANTS ALPINS

Trois cols mythiques, une même promesse : vivre la montagne dans ce qu'elle a de plus intense.

En Haute Tarentaise Vanoise, chaque ascension devient une expérience.

*“Trois cols,
une seule certitude :
l'envie de revenir”*

CORMET DE ROSELEND 1 967 m

Une ascension élégante et régulière entre forêts et alpages. Idéal pour se mettre dans le rythme en en prendre plein les yeux.

19 km | 1 250 m D+ | 6.5%

COL DU PETIT SAINT-BERNARD 2 188 m

À la frontière entre France et Italie, une montée historique, régulière et fluide qui offre un décor sauvage et une arrivée au col pleine de caractère.

28 km | 1 670 m D+ | 6%

COL DE L'ISERAN 2 770 m

Le géant. Le plus haut col routier d'Europe. Une ascension longue et exigeante, au cœur d'un univers minéral unique.

47 km | 1 995 m D+ | 5.7%

INFOS PRATIQUES

MEILLEURE PÉRIODE

De juin à septembre

POUR TOUS LES CYLISTES

Du sportif au cycloportif

HÉBERGEMENTS

Labellisées Accueil Vélo

SERVICES VÉLO

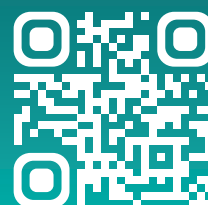
Location, réparation
et accompagnement

POURQUOI VENIR ROULER EN HAUTE TARENTEAISE VANOISE ?

- Des paysages spectaculaires
 - Trois cols légendaires
- Une haute montagne accessible



PRÉPAREZ VOTRE
SÉJOUR
ET TRACEZ VOTRE
ROUTE SUR
HAUTETARENTEAISE.FR



L'ANNUAIRE DE L'ORGANISATION

A-VELO

Président

Pierre SALVIT +33 6 16 91 91 69

Trésorier

Hugues BALDASSO +33 6 86 82 37 78

ORGANISATION GÉNÉRALE

Direction Générale

Philippe COLLIOU +33 6 08 83 49 44

Commissaire Général

Ludovic POIGNANT +33 6 32 08 83 14

Resp. Administratif et Financier

Alexandre MOUSSEAU +33 6 45 93 89 83

Adjoint à la Direction

Jacques DUMORTIER +33 6 61 93 01 44

Responsable Accueil et Permanence

Valérie CHARPIGNY +33 6 76 39 51 53

Responsable Étape Italie

Aldo PEINETTI +39 349 807 50 90

Paolo RICCI +39 347 601 69 38

Relations Publiques

Bernard HINAULT

Bernard VALLET

COMPÉTITION

Coordination Sport

Thomas MULLER +33 7 72 66 48 26

Régulateur

Loïc HUPPERT +33 6 27 65 15 80

Assistance Direction Sportive

Denis CLEMENT +33 6 80 01 57 40

Relation Arbitres

Christian CHARPIGNY +33 6 07 29 80 96

Speaker Radio-Tour

Olivia JAQUET +41 76 776 03 64

Assistance Neutre - Liaisons

Radiov-BSC

Gwenolé LETORT +33 6 31 14 07 63

Chronométrage - EvoDATA

Paolo ORESTILLI +39 329 426 8626

Relation Equipes

Ludovic POIGNANT +33 6 32 08 83 14

PROTOCOLE

Équipes

Ludovic POIGNANT +33 6 32 08 83 14

Partenaires

Thibaut LEVEQUE +33 6 28 09 96 08

JURY DES COMMISSAIRES UCI

Président du Collège des

Commissaires UCI

Philippe MARIEN +32 475 598 084

Commissaires UCI

Max MICHAUD +33 6 06 83 85 89

Claude DESCHASEAUX +33 6 80 75 30 53

Juge à l'Arrivée

Magali BARBE +33 7 88 13 15 27

Commissaires Moto

Gregory MAURI +33 6 43 58 84 11

Didier TIFFON +33 6 12 40 62 05

Chronométrateur

Eric GAUVIN +33 6 61 85 21 06

Agent de Contrôle du Dopage

Jean François ABELA +33 6 30 44 95 37

SITES

Sites Départ

Timeo PRAIZELIN +33 7 85 76 62 00

Antoine DEJEUNE +33 7 66 67 58 89

Sites Arrivée

Antoine CUOMO +33 6 13 51 08 27

SÉCURITÉ

PC COURSE

+33 7 72 66 48 26

Coordination Sécurité

Thomas MULLER +33 7 72 66 48 26

Roland BOLLINGER +33 6 26 49 04 82

Sécurité des Sites Départ/Arrivée

Jacques ROLLAND +33 7 78 41 77 07

Ouverture de Course

Laurent MICHOUX +33 7 89 50 42 73

Escorte Motos Civiles

Patrick LIEGOIS +33 6 10 73 74 45

Eric CHAPUIS +33 6 88 87 98 46

Fin de Course

Christian PAVY +33 6 11 68 93 04

GARDE REPUBLICAINE

Lieutenant

Sébastien CRISPAPULLI

Major RULG

DANY JOUSSEAUME +33 6 04 67 18 02

SERVICE MÉDICAL

HCL

Dr Clara LEMAIRE +33 6 66 64 76 60

Dr Vicmer FERRER +33 6 63 23 84 79

Dr Pierre Antoine RETIF +33 6 48 78 81 63

Dr Thibaud ARNALSTEEN +33 6 44 26 00 58

Dr Leo REVOL +33 6 45 42 43 72

IDE Sonia DYLAS +33 6 61 77 97 30

SECOURS

VYV Ambulance

Mélanie GUILLERMIN +33 6 34 02 06 44

LOGISTIQUE

Signalétique Parcours

Hubert JACQUEROUX +33 6 73 23 34 28

Responsable Véhicules

Philippe GALVEZ +33 6 15 15 54 23

Responsable Pilotes

Jacques DUMORTIER +33 6 61 93 01 44

Pilotes Organisation

Alain GUIGNOT, Jean Pierre CHARPIGNY,

Patrick VOISEY, Romain COUSSEAU,

Mathieu PINCON, Sébastien AUGERAY,

Dominique EONO, Chrisitan COLMANT,

Eric MICHEL, Philippe GALVEZ

Restauration

Philippe ROUSSEAU +33 6 51 17 56 50

Philippe DUMOUX +33 6 31 87 45 82

Maryse DUMOUX

PARTENAIRES

Responsable Marketing et

Communication

Thibaut LEVEQUE +33 6 28 09 96 08

Pilotes Invités

Bernard HINAULT, Bernard VALLET, Hubert

ARBES

Navettes Invités

Grégoire HERIAUD +33 7 81 60 37 67

Christophe BADONNEL +33 6 78 87 33 67

MÉDIAS

Chef Presse

Philippe BOUVET +33 6 80 66 31 84

Community Manager

Guillaume WATTIER +33 6 16 50 34 97

Thomas GUIFFRAY +33 6 19 37 82 06

Photos et Vidéos

Quentin JOLY +33 6 44 11 29 67

Bertrand JOLYON +33 6 86 60 57 19

Production TV

Nicolas FOURNIER +33 6 75 87 48 03

Coordination TV

Julien ROUAIRE +33 6 83 26 78 32

ANIMATIONS

Speakers

François BELAY +33 6 07 04 68 79

Caravane d'Animation

Luna GOUGE +33 6 71 00 83 83



LE TOUR DE L'AVENIR À LA TÉLÉVISION

DIFFUSION TV

EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL :

Le Tour de l'Avenir sera diffusé sur Eurosport via les plateformes HBO Max et en résumé Eurosport 1

Horaires direct HBO MAX:

Étape 1 : 15h00 - 17h00

Étape 2 : 15h15 - 17h15

Étape 3 : 14h15 - 16h15

Étape 4 : 13h20 - 15h20

Étape 5 : 16h00 - 18h00

Étape 6 : 14h15 - 16h15

Étape 7 : 14h30 - 16h30

La première diffusion du résumé :

Eurosport 1 le 2 Septembre à 13h45

★EUROSPORT

DIGITAL

Site internet : www.tourdelavenir.com

Réseaux sociaux :

 Facebook : Tour de l'Avenir

 Instagram : @tourdelavenir

 Youtube : A-VELO

Et diffusé sur L'Equipe Live et La Chaîne l'Equipe

Mercredi 19 août : Rediffusion des étapes 5 et 6 du Tour de l'Avenir 2025 sur la chaîne l'Equipe

Judi 20 août : Diffusion en direct de l'Étape 1 sur L'Equipe Live et Diffusion en différé de l'Étape 1 à 16h55 sur la chaîne l'Equipe

Vendredi 21 août : Diffusion en direct de l'Étape 2 sur L'Equipe Live et Diffusion en différé de l'Étape 2 à 16h55 sur la chaîne l'Equipe

Samedi 22 août : Diffusion en direct de l'Étape 3 sur L'Equipe Live et Diffusion en différé de l'Étape 3 à 18h00 sur la chaîne l'Equipe

Dimanche 23 août : Diffusion en direct de l'Étape 4 sur L'Equipe Live

Lundi 24 août : Diffusion en direct de l'Étape 5 sur L'Equipe Live et Diffusion en différé de l'Étape 4 sur la chaîne l'Equipe

la chaîne
L'EQUIPE

Mardi 25 août : Diffusion en différé de l'Étape 5 à 12h50 sur la chaîne l'Equipe et diffusion en direct à 14h15 de l'Étape 6 sur la chaîne l'Equipe

Mercredi 26 août : Diffusion en direct à 14h30 de l'Étape 7 sur la chaîne l'Equipe

**SAISON DE
CYCLISME 2026**

REGARDEZ SUR

★EUROSPORT

**HBO
max**

Abonnement et option Sport requis (la disponibilité de l'option Sport varie selon le fournisseur de l'abonnement).

Les CGV s'appliquent. 18+. © 2026 Discovery Communications Benelux B.V. HBO Max est une propriété de Home Box Office, Inc. Tous droits réservés.

LES OPÉRATIONS DE DÉPART

À OUISTREHAM RIVA-BELLA

OUISTREHAM RIVA-BELLA (Calvados)

Mairie & La Grange aux Dîmes - Place Albert Lemarinier

Mercredi 19 Août

14h00-18h00

Permanence organisation : accueil partenaires, médias

14h00-18h00

Ouverture de la salle de presse

14h00-15h15

Accueil représentants des équipes - confirmation des partants

15h30

Réunion directeurs sportifs

16h00

Briefing coureurs

17h00

Briefing UCI sécurité en course (tous pilotes voiture ou moto à l'échelon course)

18h30

Réunion PCC's et production TV

19h00

Briefing staff organisation

OUISTREHAM RIVA-BELLA (Calvados)

Plage de Riva Bella - Place Alfred Thomas

Mercredi 19 Août

13h30-19h00

Ouverture Parking Equipes

17h15-18h30

Shooting photos par équipe

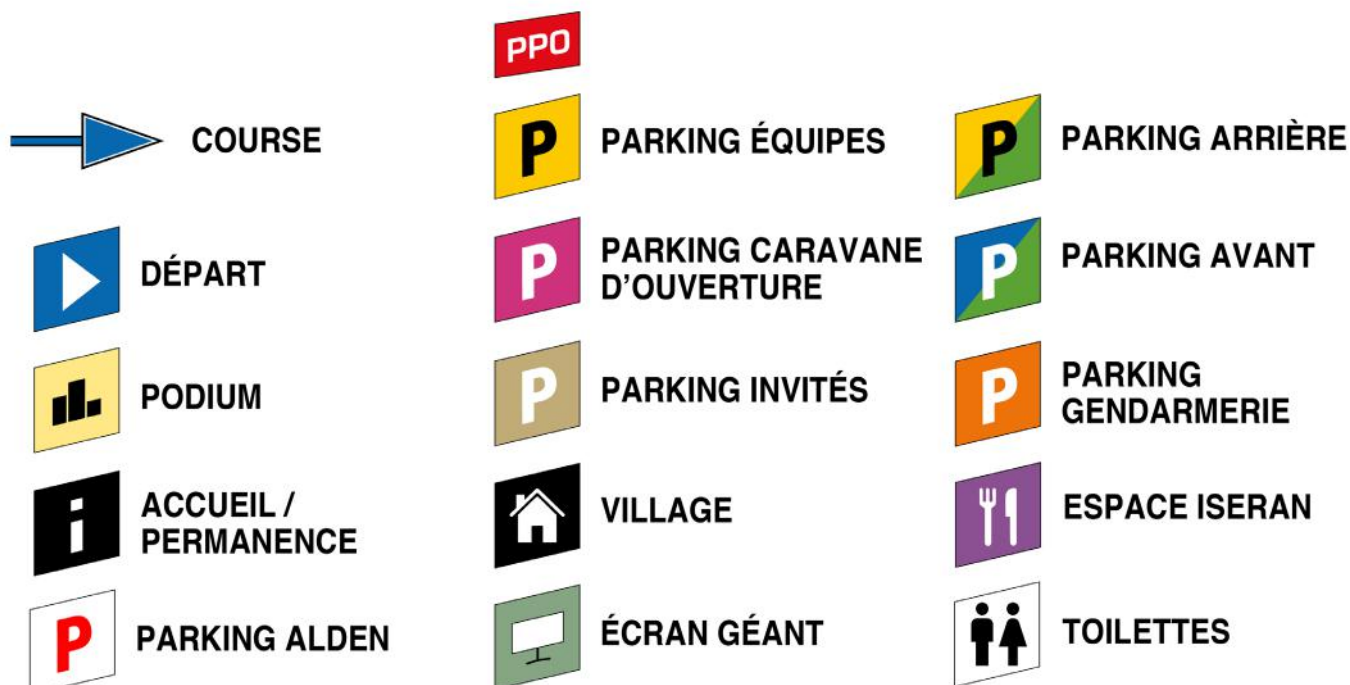
17h30-18h30

Présentation des équipes



LES PICTOGRAMMES

LÉGENDE SITE DÉPART



LÉGENDE SITE ARRIVÉE



Envie d'un **City break**
facilement accessible en train ?



CAEN

Son Château et ses Abbayes...

LA MER

Son phare et ses villas de bord de mer

LA NATURE

570 km de pistes cyclables

Pour préparer votre séjour

Rendez-vous sur notre site internet !

-  Tops & suggestions d'itinéraires ou de weekends
-  Hébergements & restaurants
-  Sites de visites & de loisirs
-  Billetterie en ligne



ÉTAPE 1 : OUISTREHAM RIVA-BELLA > ARGENTAN

JEUDI 20 AOÛT 2026



OUISTREHAM RIVA-BELLA

Située au cœur de la Normandie, à seulement 2h15 de Paris et 10 minutes de Caen, Ouistreham Riva-Bella bénéficie d'une situation géographique privilégiée entre terre et mer. Son port multi-fonctions, véritable ouverture maritime de Caen et de son agglomération, en fait un acteur majeur du Calvados.

Ancien village de pêcheurs devenu station balnéaire au XIX^e siècle, la ville séduit aujourd'hui par ses plages de sable fin, ses villas emblématiques de la Côte de Nacre et son atmosphère maritime. Profondément marquée par la Seconde Guerre mondiale, elle occupe une place importante dans l'histoire du Débarquement, ayant été libérée par les 177 Français du Commando Kieffer, seuls soldats français à débarquer le Jour J.

Aujourd'hui, Ouistreham Riva-Bella est une destination incontournable qui conjugue patrimoine, mémoire, nature et loisirs, accueillant chaque année de nombreux visiteurs venus profiter de son littoral et de son cadre de vie unique.



ARGENTAN

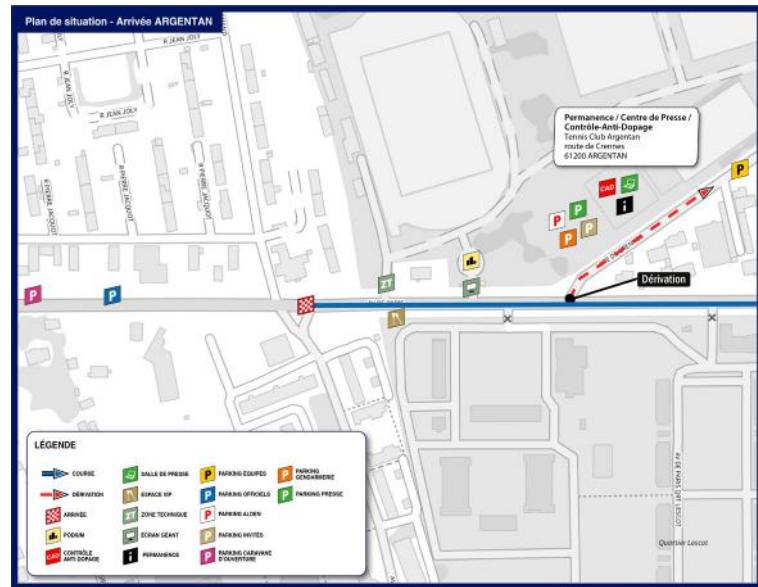
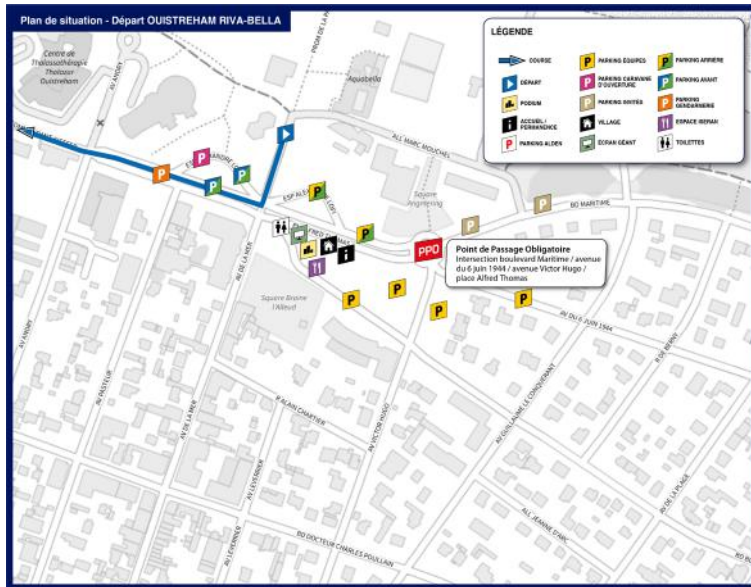
Tracez le méridien de Greenwich sur une carte. Croisez le avec la ligne SNCF Paris-Granville, et vous obtiendrez la position exacte d'Argentan. Située au cœur de la Normandie, la sous-préfecture de l'Orne bénéficie d'une position stratégique à portée de Caen et Le Mans via l'autoroute A88.

La ville doit sa renommée à un riche passé industriel dont l'origine remonte au moyen-âge. Grand centre textile spécialisé dans la dentelle, Argentan comptera jusqu'à quatre manufactures royales au XVIII^e siècle. Ayant survécu aux féroces combats de la Bataille de Normandie, d'anciens hôtels particuliers témoignent encore aujourd'hui de cette activité qui a enrichi la ville.

Traversé par trois cours d'eau, Argentan est la porte d'entrée d'un territoire à l'environnement naturel préservé, entre la plaine de Caen et le Parc naturel régional Normandie-Maine, marqué par la présence du Haras du Pin, haut lieu de la compétition équestre. C'est aussi la ville natale du peintre Fernand Léger, pionnier de l'art moderne.



PLAN ARRIVÉE ARGENTAN



INFORMATIONS

PPO : Intersection boulevard Maritime / avenue du 6 juin 1944 / Place Alfred Thomas

Village Départ, Plage de Riva Bella - Place Alfred Thomas - Ouistreham Riva-Bella

- Ouverture : 10h00 - 12h30

Course

- Rassemblement de départ : Place Alfred Thomas
- Espace restauration partenaires : 11h00-12h30
- Signature : 11h30 – 12h15
- Caravane d'ouverture, départ : 12h00
- Appel des coureurs : 12h25
- Départ fictif : 12h30
- Départ réel : 13h00 - Pegasus Bridge (après 14,4 km de fictif)

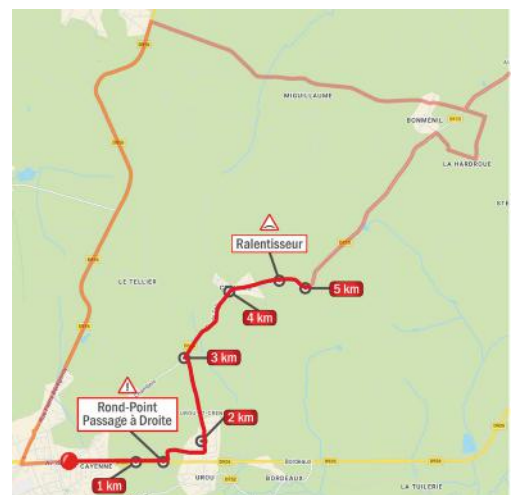
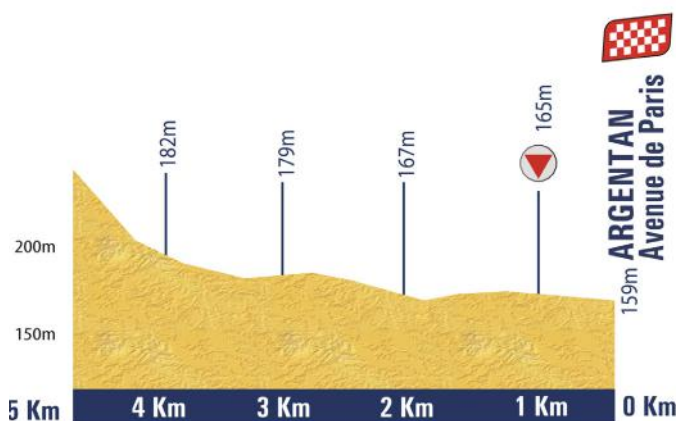
Ligne d'arrivée, Avenue de Paris - Argentan

- Village Arrivée ouverture : 14h00 - 17h00
- Ouverture de l'espace partenaires : 14h00 - 17h00
- Arrivée de la caravane d'ouverture : 15h00
- 1er passage des coureurs : 15h30
- 2ème passage des coureurs : 16h05
- Arrivée 1ère étape Tour de l'Avenir : 16h30 Avenue de Paris, à l'extrémité d'une ligne droite de 1400 m, Largeur 9 m
- Cérémonie protocolaire : 16h45

Permanence - Centre de presse :

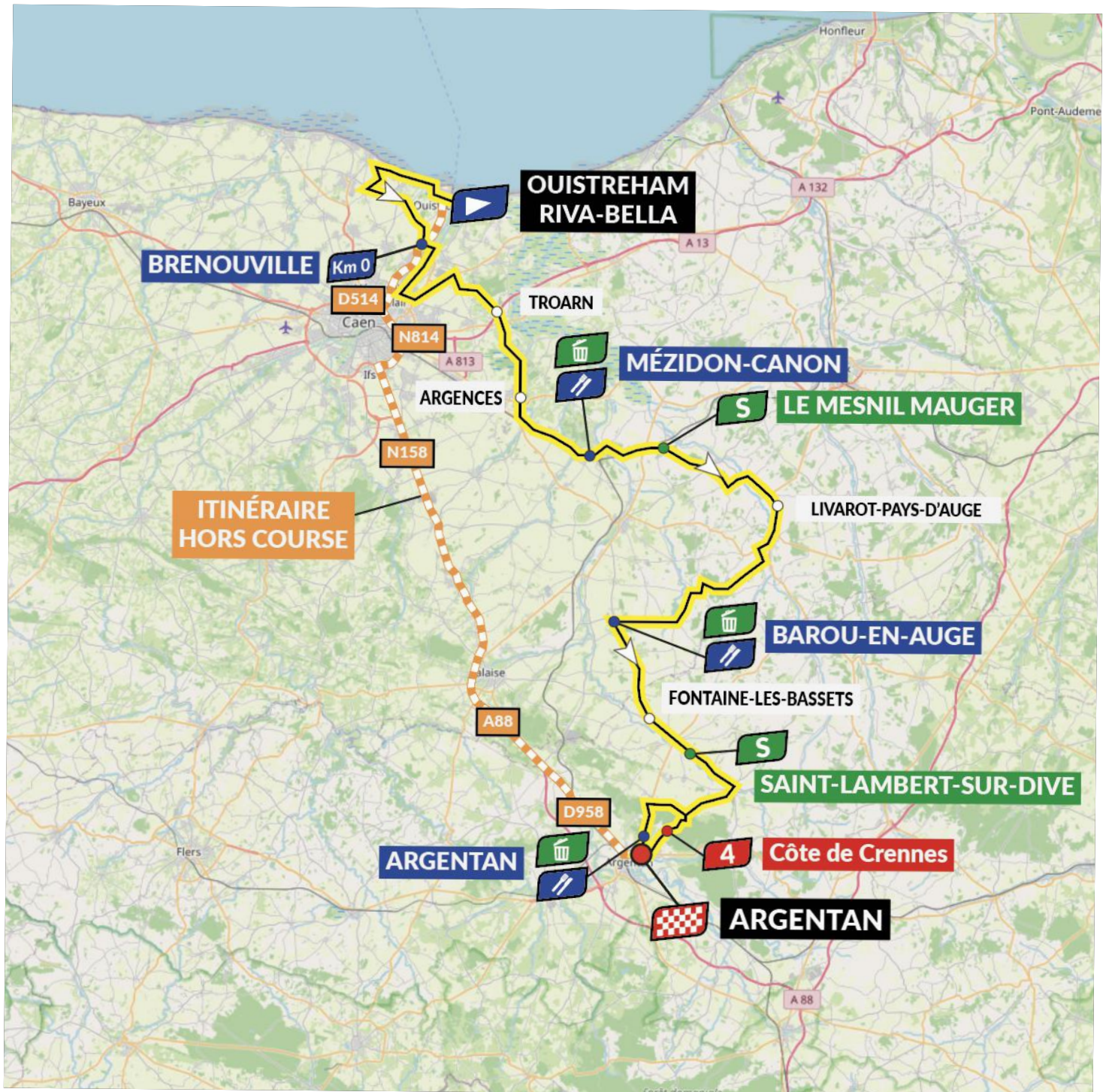
- Contrôle Anti-Dopage**
- Tennis Club Argentan, route de Crennes, Argentan

PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



LES HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AVENIR 2026 - 1ère étape - Jeudi 20 Août									
OUISTREHAM RIVA-BELLA - ARGENTAN									
La caravane d'ouverture évolue 30 minutes avant le passage des coureurs									
COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFO / DANGER	DISTANCE		
46 km/h	43 km/h	40 km/h					REALISÉE	RESTANTE	
				Département du Calvados					
12:30	12:30	12:30	Départ FICTIF	OUISTREHAM RIVA-BELLA			0		
				Boulevard Aristide Briand					
			D84	COLLEVILLE-MONTGOMERY			1,8		
				Boulevard Maritime, Avenue de Bruxelles, Bd du Commandant Kieffer, Place du Débarquement, Boulevard Maritime, rue Amiral Courbet, Bd du Commandant Kieffer, rue de Pont L'Evêque					
			D514	HERMANVILLE-SUR-MER			2,4		
				Rue de l'Amiral Wietzel, avenue Madame Coty, avenue Henri Gravier					
			D514	LION-SUR-MER			3,7		
				Boulevard Carnot, rue du Docteur Arthur Opois, rue de Caen					
				HERMANVILLE-SUR-MER			5,2		
				Rue de la Canardière, D60, D35, rue de la Croix Rose, Grande Rue, rue du Bac du Port					
			D35	COLLEVILLE-MONTGOMERY			9		
				rue du Bac du Port, rue du Stade, rue de Saint-Aubin					
			D60A	SAINT-AUBIN D'ARQUENAY			10,7		
			D35	BENOUVILLE			12,8		
				Intersection / D35/D514					
13:00	13:00	13:00	Départ RÉEL	Pegasus Bridge (après 14,4 km de fictif)			0	151,9	
13:03	13:03	13:03		Intersection / D402	à droite	rond point	0,5	150,3	
13:07	13:07	13:08		Intersection / Rue des Canadiens	à gauche	ilots	5,7	144,8	
13:10	13:11	13:12	D514	COLOMBELLES		ralentisseurs / ilots	5,8	144,7	
13:12	13:13	13:14		Intersection / D513 - Rue de l'Avenir - D226	à gauche		7,1	143,4	
13:10	13:11	13:12		Intersection / D513 A/D37			8,1	143,8	
13:15	13:16	13:17	D37C	HEROUVILLETTE		ralentisseurs / ilots	11,6	140,3	
13:15	13:16	13:18	D37	ESCOVILLE		ralentisseurs / ilots / rétrécissements	12	139,9	
13:16	13:18	13:19		TROARN		ronds points / ralentisseurs / ilots	13	138,9	
13:25	13:26	13:28		SAINT-PAIR		ilots / quilles	19,3	132,6	
13:32	13:34	13:37	D37	ARGENCES		traversée technique	24,7	127,2	
13:33	13:36	13:39	D37	MOULT		ralentisseurs	26	125,9	
13:36	13:39	13:42	D47	AIRAN (VALAMBRAY)			28,3	123,6	
13:39	13:42	13:45		CESNY-AUX-VIGNES		route dégradée / pavés	30,5	121,4	
13:42	13:45	13:48		OUÉZY		ralentisseurs	32,4	119,5	
13:43	13:47	13:50	D47	MEZIDON-CANON		ralentisseurs / rétrécissements	33,7	118,2	
13:46	13:49	13:53		Intersection / D47 A			35,6	116,3	
13:49	13:52	13:56		RAVITAILLEMENT			37,8	118,5	
13:59	14:03	14:08		SPRINT INTERMÉDIAIRE			45,6	111	
14:02	14:06	14:11	D47	Intersection / D47/D111/D511			47,7	104,2	
14:11	14:16	14:22	D47	LE MESNIL-DURAND		ralentisseurs / rétrécissements	54,7	97,2	
14:13	14:18	14:24		Intersection / D47/D579			56,4	95,5	
14:16	14:21	14:28	D579	LIVAROT-PAYS-D'AUGE			58,7	93,2	
14:17	14:22	14:28		Intersection / D579/D4			59,2	92,7	
14:18	14:23	14:29	D38	LE MESNIL-BACLEY			59,8	92,1	
14:19	14:24	14:31	D4	Intersection / D4/D38			60,8	91,1	
14:27	14:33	14:40	D38	Intersection / D38/D39			66,7	85,2	
14:36	14:42	14:50		AMEVILLE			73,6	78,3	
14:43	14:51	14:59	D39	Intersection / D39/D90			79,7	72,2	
14:45	14:52	15:01	D90	BAROU-EN-AUGE		rétrécissements	80,7	71,2	
14:46	14:54	15:03		RAVITAILLEMENT			82	75,3	
14:51	14:58	15:07		LES-MOUTIERS-EN-AUGE			85,2	66,7	
14:53	15:01	15:10		LE MARAIS-LA CHAPELLE			87	64,9	
14:54	15:02	15:12		Département de l'Orne			88,1	63,8	
14:57	15:05	15:15	D13E	Intersection / D13E/D13			90	61,9	
14:57	15:05	15:15	D13	FONTAINE-LES-BASSETS		ralentisseurs / rétrécissements	90	61,9	
15:00	15:08	15:18		TRUN		rétrécissement	92,2	59,7	
15:05	15:14	15:24		SPRINT INTERMÉDIAIRE			96,1	55,8	
15:06	15:14	15:25		SAINT-LAMBERT-SUR-DIVE			96,7	55,2	
15:09	15:18	15:29		CHAMBOIS (GOUFFERNE-EN-AUGE)			99,6	52,3	
15:10	15:19	15:29		Intersection / D13/D16			99,8	52,1	
15:11	15:20	15:30		Intersection / D16/D113			100,5	51,4	
15:14	15:23	15:34	D113	AUBRY-EN-EXMES			103	48,9	
15:16	15:25	15:36	ENTRÉE CIRCUIT	D113/VC	à gauche		104,3	47,6	
15:21	15:31	15:42	GPM 4	Côte de Crennes - 1,9 km à 4,8 %			107,5	44,3	
15:20	15:30	15:41	D113	Crennes (UROU-ET-CRENNES)		ralentisseurs / ilots	107,8	44,1	
15:22	15:32	15:43		Intersection / D113/D752			109	42,9	
15:27	15:37	15:49	1er PASSAGE	ARGENTAN - Avenue de Paris - D926			113	38,9	
15:29	15:39	15:51		RAVITAILLEMENT			114,5	37,4	
15:36	15:47	15:59	D916	Intersection / D916/route de Tertu	à droite	route étroite	119,9	32	
15:40	15:51	16:04	route de Tertu	Miguillaume			123,2	28,7	
15:41	15:52	16:05		Bonnémil			123,6	28,3	
15:41	15:53	16:06		Intersection / D133			124,1	27,8	
15:45	15:57	16:10	GPM 4	Côte de Crennes - 1,9 km à 4,8 %			127,1	24,8	
15:47	15:58	16:12		Crennes (UROU-ET-CRENNES)		ralentisseurs / ilots	128,1	23,8	
15:48	16:00	16:14		Intersection / D113/D752			129,4	22,5	
15:52	16:04	16:18	2ème PASSAGE	ARGENTAN - Avenue de Paris - D926			132,5	19,4	
16:01	16:13	16:28	D916	Intersection / D916/route de Tertu	à droite	route étroite	139	12,9	
16:03	16:16	16:31	route de Tertu	Miguillaume			141	10,9	
16:05	16:18	16:33		Bonnémil			142,2	9,7	
16:06	16:19	16:34		Intersection / D133			142,8	9,1	
16:10	16:23	16:39	GPM 4	Côte de Crennes - 1,9 km à 4,8 %			146,1	5,8	
16:11	16:24	16:40		ZONE DE COLLECTE			146,9	5	
16:11	16:25	16:40		Crennes (UROU-ET-CRENNES)		ralentisseurs / ilots	147,1	4,8	
16:13	16:27	16:43		Intersection / D113/D752			148,7	3,2	
16:18	16:31	16:47	ARRIVÉE	ARGENTAN - Avenue de Paris - D926			151,9	0	



PPO OUISTREHAM RIVA-BELLA



ITINÉRAIRE HORS COURSE





ARGENTAN

Ville active et sportive

SEULE VILLE DE NORMANDIE AVEC 4 LAURIERS



5 000
licenciés

40
disciplines

35
clubs

CHERBOURG
-EN-COTENTIN
2H

DEAUVILLE
1H20

ROUEN
1H30

CAEN
40 MIN

MONT SAINT-MICHEL
2H

ARGENTAN

LE MANS
1H

PARIS
2H

Ville
Active & Sportive



A Terres
d'Argentan
NORMANDIE

conception : service communication mutualisé Ville d'Argentan - Terres d'Argentan Interco

Nogent-le-Rotrou

Capitale du Perche



NOGENT-LE-ROTRON
CAPITALE DU PERCHE

ÉTAPE 2 : NOGENT-LE-ROTROU > AMBOISE

VENDREDI 21 AOÛT 2026



NOGENT-LE-ROTROU

La ville de Nogent-le-Rotrou, en Eure-et-Loir, rayonne comme étant la capitale du Perche, au cœur du parc naturel régional, à la croisée des trois régions Centre-Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire.

Les comtes du Perche, membres des familles royales d'Europe, y ont érigé et développé, dès le XI^e siècle, leur château avec le puissant donjon rectangulaire bordé d'un profond fossé. Depuis son promontoire, le château des Comtes du Perche est lié à toutes les grandes pages de l'histoire de la ville avec notamment les Bourbons-Condé et les guerres de Religion, puis avec le duc de Sully, ministre d'Henri IV, qui en devient propriétaire en 1624.

C'est aussi à Nogent-le-Rotrou et dans le Perche qu'est né le cheval Percheron, cheval de trait le plus connu des races de chevaux français.

Aujourd'hui, tout en préservant son patrimoine naturel, Nogent-le-Rotrou se développe toujours au cœur d'un secteur industriel fort de plus de 11.000 emplois qui en fait le quatrième bassin le plus industriel de France.



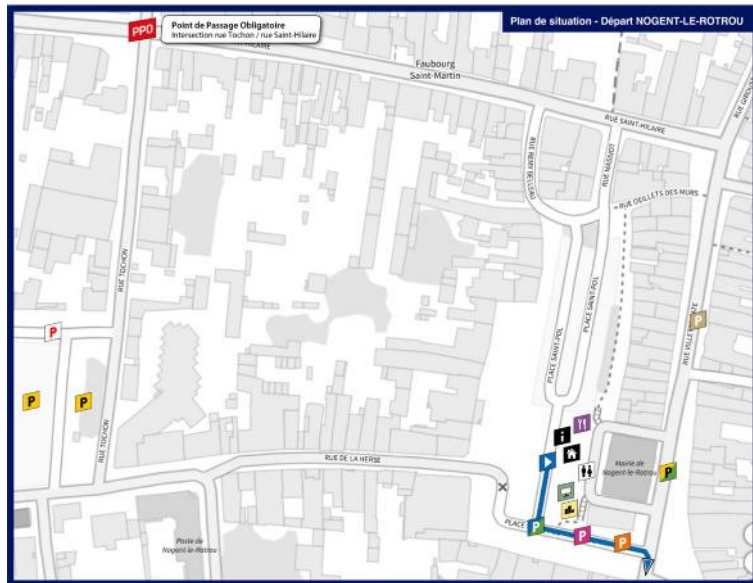
AMBOISE

Au cœur du Val de Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Amboise offre un cadre d'exception où histoire, nature et art de vivre se rencontrent. Ville royale intimement liée à la Renaissance, elle séduit par son château dominant la Loire, ses ruelles animées, la présence de Léonard de Vinci au Clos Lucé et les deux autres merveilles architecturales que sont Château-Gaillard et la Pagode de Chanteloup. Destination accueillante et dynamique, Amboise conjugue patrimoine naturel et culturel remarquable, qualité de vie et infrastructures adaptées à l'organisation de grands rendez-vous. Son engagement en faveur de la culture, du sport, de la convivialité et de l'ouverture internationale en fait un territoire idéal pour rassembler des visiteurs venus du monde entier. Entre patrimoine vivant, paysages préservés et hospitalité ligérienne, Amboise invite chacun à vivre une expérience authentique, où l'avenir du cyclisme mondial s'inscrit dans un environnement d'exception.



PLAN DÉPART NOGENT-LE-ROTROU

PLAN ARRIVÉE AMBOISE



INFORMATIONS

PPO : Intersection rue Tochon / rue Saint-Hilaire

Village Départ, Place St Pol - Nogent-le-Rotrou
Ouverture : 10h00 - 14h00

Course

- Rassemblement de départ : Place St Pol
- Espace restauration partenaires : 11h30-14h15
- Signature : 13h00 – 13h45
- Caravane d'ouverture, départ : 13h30
- Appel des coureurs : 13h55
- Départ fictif : 14h00
- Départ réel : 14h15 - D9 à hauteur du Moulin de Prainville (après 4,9 km de fictif)

Ligne d'arrivée, Quai du Général de Gaulle - Amboise

- Village Arrivée ouverture : 14h30 - 17h30
- Ouverture de l'espace partenaires : 14h30 - 17h30
- Arrivée de la caravane d'ouverture : 16h20
- Arrivée 2ème étape Tour de l'Avenir : 16h50 Quai du Général de Gaulle, à l'extrémité d'une ligne droite de 400 m, Largeur 7 m
- Cérémonie protocolaire : 17h00

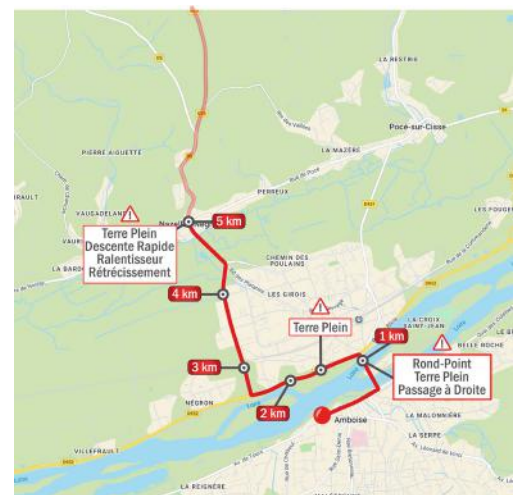
Permanence - Centre de presse :

- Salle Francis Poulenc, Avenue des Martyrs de la Resistance,
Amboise

Contrôle Anti-Dopage

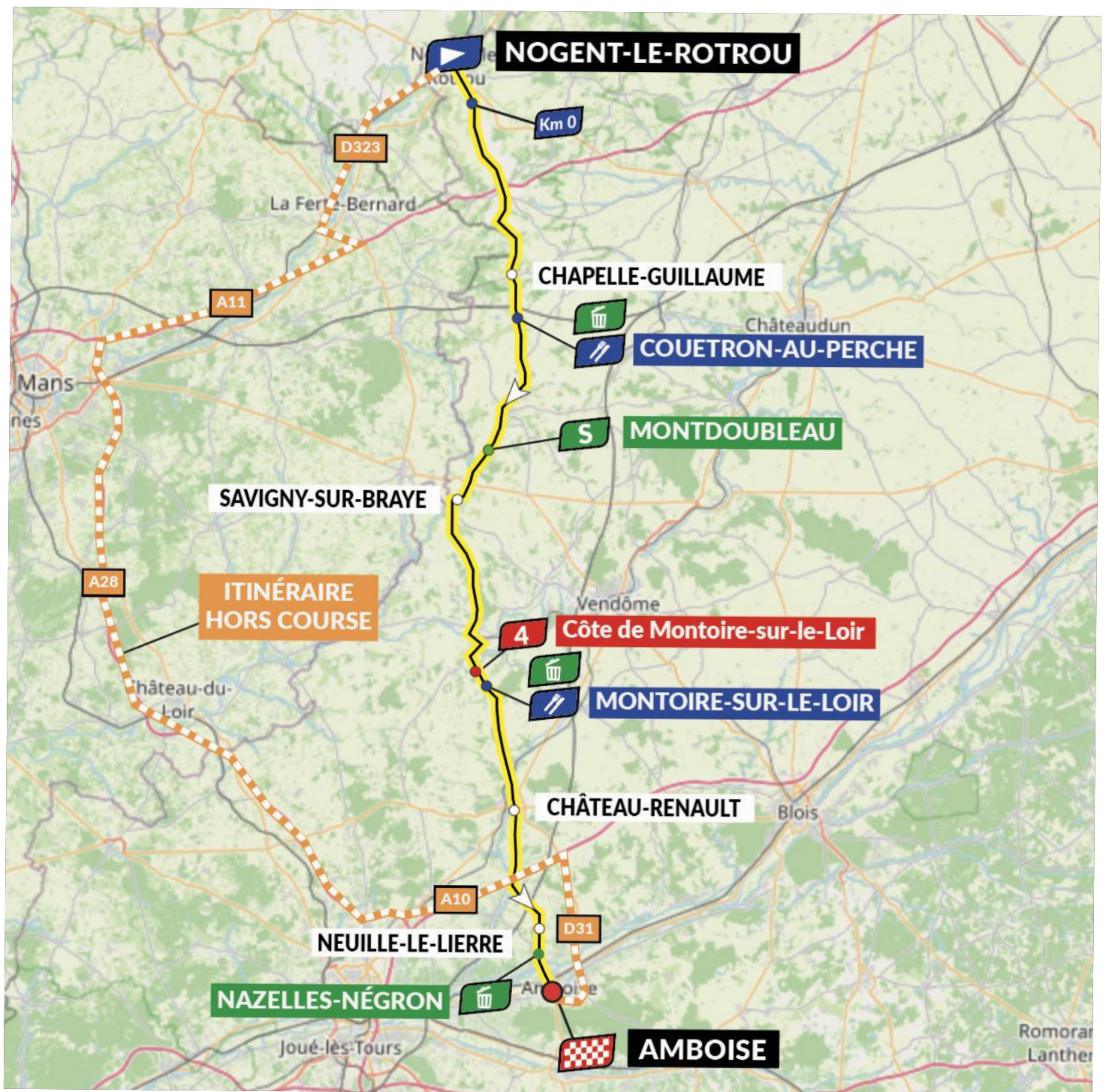
- Salle Molière, Avenue des Martyrs de la Résistance, Amboise

PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



LES HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AVENIR 2026 - 2ème étape - Vendredi 21 Août									
NOGENT-LE-ROTROU - AMBOISE									
La caravane d'ouverture évolue 30 minutes avant le passage des coureurs									
COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFO / DANGER	DISTANCE		
47 km/h	44 km/h	41 km/h					REALISÉE	RESTANTE	
				Département de l'Eure-et-Loir					
14:00	14:00	14:00	Départ FICTIF	NOGENT-LE-ROTROU - Place St Pol					
				rue Gouverneur, rue du Paty , rue des Bouchers, rue de Souancé, D112.2, D955					
			D955	D955/D137/D9	Rond point tout droit				
14:15	14:15	14:15	Départ RÉEL	D9, à hauteur de Moulin de Prainville (après 4,9 km de fictif)			0	116,3	
14:17	14:17	14:17	D9	SOUANCE-AU-PERCHE		village étroit	2	114,3	
14:22	14:22	14:23		Intersection / D9/D9.2			5,8	110,5	
14:29	14:30	14:31		Intersection / D9/D5			11	105,3	
14:29	14:30	14:31	D5	AUTHON-AU-PERCHE			11,3	105	
14:29	14:30	14:32		Intersection / D5/D5.4	à droite		11,7	104,6	
14:30	14:31	14:32		Intersection / D5.4/D5	à gauche		12	104,3	
14:34	14:35	14:36	D5	Soizé (AUTHON-DU-PERCHE)			15	101,3	
14:43	14:45	14:48	D5	CHAPELLE-GUILLAUME			22,6	93,7	
14:44	14:46	14:48		Intersection / D5/D927	à droite		22,8	93,5	
14:44	14:46	14:48		Intersection / D927/D5	à gauche		23	93,3	
			D5	Département de Loir-et-Cher					
14:47	14:49	14:52	D109	Saint-Avit (COUÉTRON-AU-PERCHE)			25,3	91	
14:51	14:53	14:56		Oigny (COUÉTRON-AU-PERCHE)			28,5	87,8	
14:54	14:57	15:00		RAVITAILLEMENT			31	85,3	
14:55	14:58	15:01		Saint-Agil (COUÉTRON-AU-PERCHE)			31,7	84,6	
14:55	14:58	15:01		Intersection / D109/D40	à gauche		32	84,3	
14:56	14:59	15:02	D40	Intersection / D40/D921	à droite, dir. Mondoubleau		32,3	84	
15:04	15:08	15:11	D921	MONDOUBLEAU			38,9	77,4	
				rue de Saint-Agil, avenue de la Gare, rue des Poilus, rue Edouard Bezard , rue Poterie					
15:05	15:09	15:12		SPRINT INTERMÉDIAIRE			39,6	76,7	
15:06	15:09	15:13	D921	CORMENON			40	76,3	
15:07	15:10	15:15	D921	Intersection / D151A/D921	tout droit		41	75,3	
15:09	15:13	15:17		Le Gravier (SARGE-SUR-BRAYE)			42,8	73,5	
15:14	15:18	15:23		SARGE-SUR-BRAYE		ralentisseurs	46,5	69,8	
15:16	15:21	15:25		Monplaisir (SARGE-SUR-BRAYE)		rétrécissements	48,5	67,8	
15:17	15:21	15:26		Intersection / D921/D357	à droite		49	67,3	
15:17	15:21	15:26	D357	Intersection / D357/D9	à gauche, dir. Savigny		49	67,3	
15:21	15:25	15:31	D9	La Brunellière (SAVIGNY-SUR-BRAYE)			52	64,3	
15:22	15:27	15:32		SAVIGNY-SUR-BRAYE			52,8	63,5	
				rue des Tilleuls, rue de la Sausserie, avenue de Vendôme, rue de Montoire					
15:41	15:47	15:54	D9	MONTOIRE-SUR-LE-LOIR			67,8	48,5	
15:41	15:47	15:54		Intersection / D9/D917	Rond point tout droit		67,9	48,4	
15:42	15:48	15:55		Passage à niveau n°20			68,9	47,4	
				rue du Dr Schweitzer, place du Maréchal Foch, Bd des Alliés, rue Saint-Laurent, place Clémenceau, rue Ronsard, rue Saint-Oustrille, avenue du Château		traversée technique			
15:47	15:53	16:00	GPM 4	Côte de Montoire-sur-le-Loir - 1,1 km à 5,4 %			72,2	44,1	
15:48	15:54	16:01		RAVITAILLEMENT			73	44,1	
15:51	15:58	16:05		SAINT-ARNOULT			75,7	40,6	
16:00	16:08	16:16		AUTHON		fort rétrécissement	82,9	33,4	
				Département d'Indre-et-Loire					
16:06	16:13	16:22	D43	NEUVILLE-SUR-BRENNE		ralentisseurs / rétrécissement	87	29,3	
16:09	16:17	16:25		CHÂTEAU-RENAULT		rétrécissements x4 / ralentisseur	89,5	26,8	
				rue Gambetta, place Jean Jaurès, rue de la République, rue Victor Hugo, rue d'Amboise					
16:17	16:25	16:35	D46	ANZOUER-EN-TOURAINE		ralentisseurs / rétrécissement	95,9	20,4	
16:22	16:31	16:41		NEUILLE-LE-LIERRE		rétrécissement	100	16,3	
16:23	16:32	16:42		Intersection / D46/75	à gauche	rétrécissement sur pont	101	15,3	
16:28	16:37	16:47	D75	MONTREUIL-EN-TOURAINE			104,3	12	
16:28	16:37	16:48		Intersection / D75/D5	tout droit		104,7	11,6	
16:30	16:39	16:50	D75	Les Cantines (MONTREUIL-EN-TOURAINE)			106,1	10,2	
16:35	16:45	16:56	D5	NAZELLES-NEGRON		Descente dangereuse / forts rétrécissements x2 / ralentisseurs	110,3	6	
16:36	16:46	16:57		ZONE DE COLLECTE			111,1	5,2	
16:37	16:47	16:58		Intersection / D75/D5	tout droit	rond point	111,8	4,5	
16:39	16:49	17:00		Intersection / D5/D952	à gauche		113,3	3	
16:41	16:51	17:02	D952	AMBOISE			114,6	1,7	
16:41	16:51	17:03		rue de Blois, Pont Maréchal Leclerc		ilots / rétrécissements	114,8	1,5	
16:43	16:53	17:05	ARRIVÉE	AMBOISE - Quai Général de Gaulle			116,3	0	



PPO NOGENT-LE-ROTROU



ITINÉRAIRE HORS COURSE



TOUR DE L'AVENIR 2026



Amboise
partenaire de l'événement

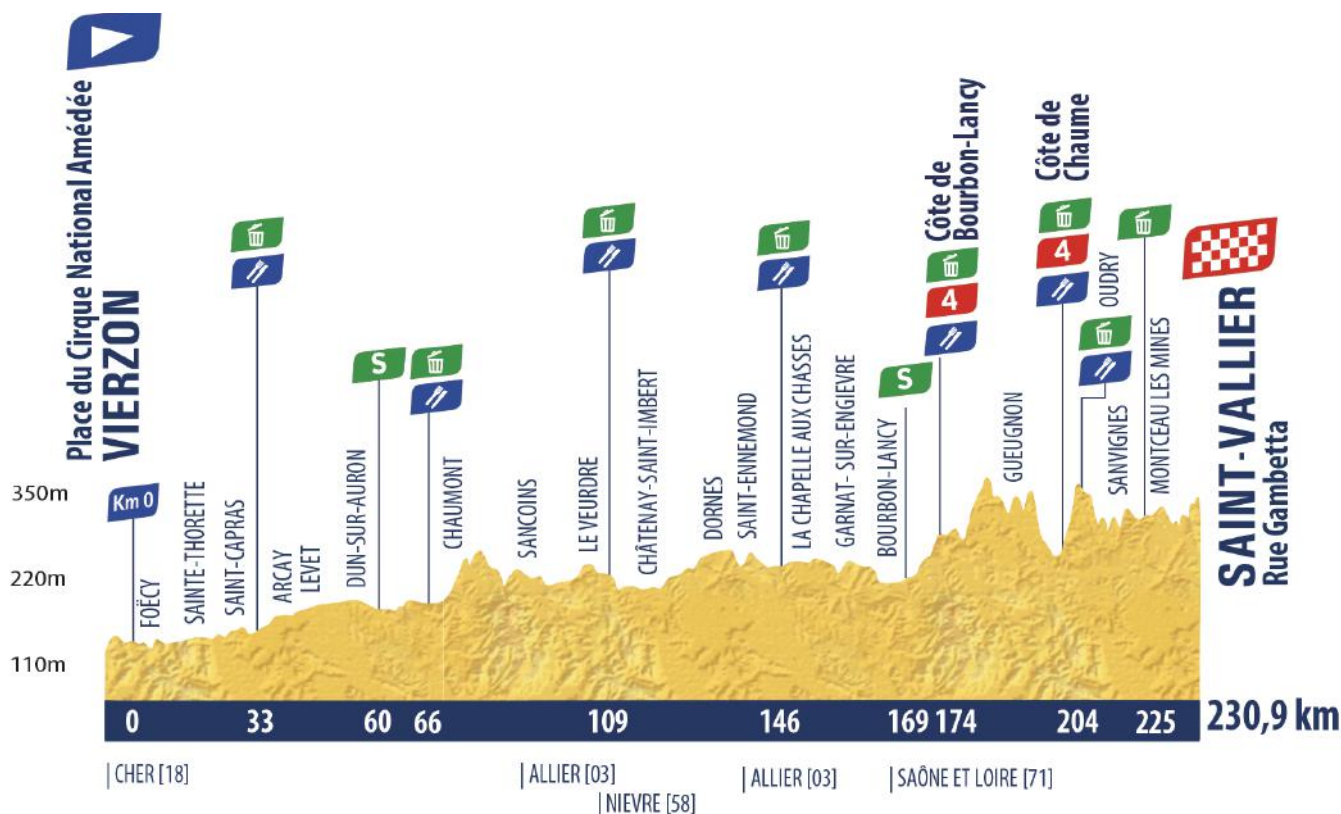
Vierzon

une ville qui se transforme



ÉTAPE 3 : VIERZON > SAINT-VALLIER

SAMEDI 22 AOÛT 2026



VIERZON

Dotée d'un riche patrimoine historique, naturel et industriel, Vierzon occupe une position privilégiée au cœur de la France. Cette situation géographique aux portes de la Sologne et au confluent du Cher et de l'Yèvre, offre à ses 25 000 habitants un très beau cadre de vie.

La Ville est traversée par le Canal de Berry, désormais voie verte, qui permettra à terme de relier Vierzon à Montluçon à l'est, et Tours et la Loire à l'ouest. Le label Territoire Vélo a été délivré à la Ville par la fédération française de cyclotourisme.

Vierzon est une ville dynamique qui compte près de 70 clubs sportifs, plus de 300 associations, et où de nombreux événements culturels sont proposés, comme les Estivales du canal, festival qui a lieu chaque été au cœur du Jardin de l'Abbaye. Le théâtre Mac Nab offre une programmation variée afin de satisfaire un large public. Le musée de Vierzon qui retrace l'histoire du chemin de fer et des machines agricoles est situé juste en face des bâtiments B3, en cours de rénovation, qui accueilleront des activités en lien avec la formation, l'innovation et la vulgarisation scientifique et culturelle.

Les produits du terroir sont variés : les lentilles du Berry, les sablés de Nançay, les vins de Quincy ou de Reuilly, ou en encore les fromages de chèvre locaux.

www.ville-vierzon.fr



SAINT-VALLIER

Aproximité immédiate de la Route des Grands Vins et au cœur d'un territoire riche en patrimoine, Saint-Vallier offre aux visiteurs une parenthèse faite d'authenticité, de nature et de convivialité, elle est un point de départ idéal pour les amateurs de promenade et de nature.

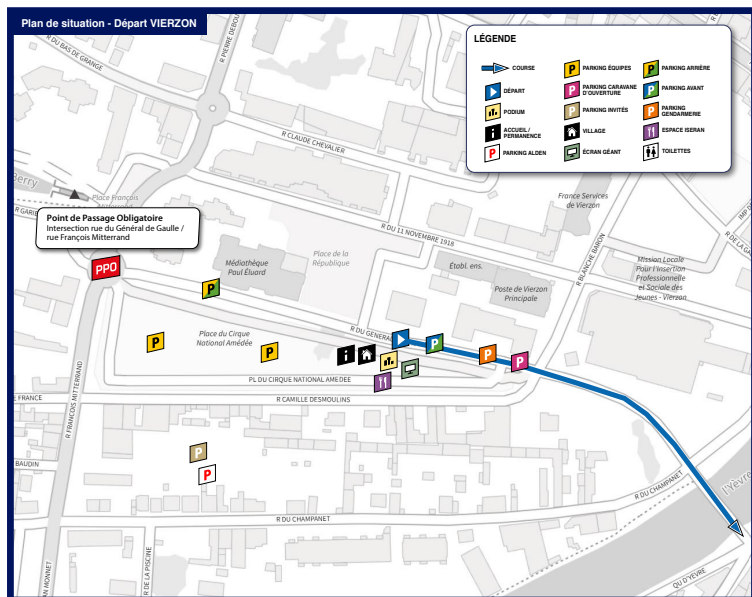
Notre Commune est située au cœur de la Saône-et-Loire, en bordure de la Bourbince et de la rivière limace, 7ème ville de Saône-et-Loire et 5ème ville urbanisée la plus étendue de France, Saint-Vallier s'impose comme une commune dynamique où il fait bon vivre, portée par l'énergie de ses associations et de ses habitants.

Au cœur du quartier « Les Gautherets », la place des Gueules Noires rappelle le passé minier qui a façonné l'âme de Saint-Vallier.

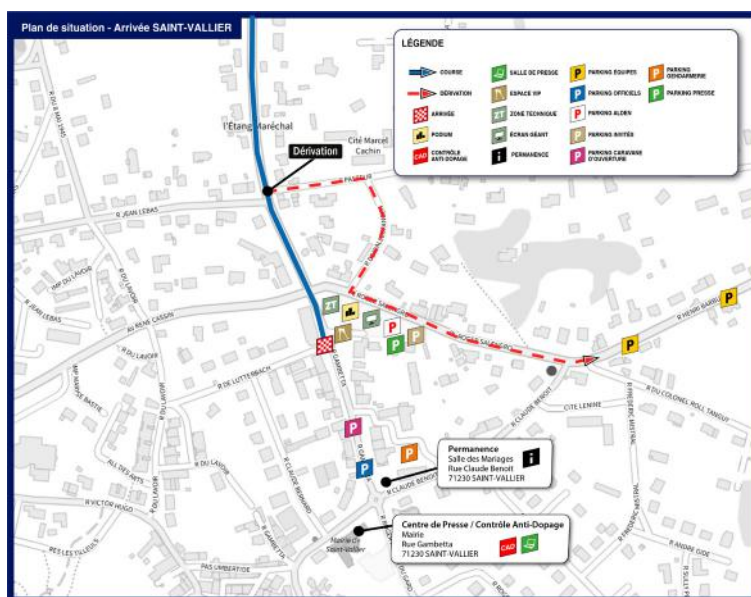
Saint-Vallier propose également de nombreux dispositifs solidaires permettant de soutenir les familles dans leur quotidien, maintenir et développer l'inclusion des personnes de tout âge en situation de handicap et créer des lieux attractifs pour la jeunesse.



PLAN DÉPART VIERZON



PLAN ARRIVÉE SAINT-VALLIER



INFORMATIONS

PPO : Intersection rue du Général de Gaulle / rue François Mitterrand

Village Départ, Place du Cirque National Amédée - Vierzon
Ouverture : 8h00 - 10h00

Course

- Rassemblement de départ : Place du Cirque National Amédée
- Espace restauration partenaires : 8h00 - 10h15
- Signature : 8h55 - 9h45
- Caravane d'ouverture, départ : 9h25
- Appel des coureurs : 9h50
- Départ fictif : 9h55
- Départ réel : 10h10 - D27 à hauteur du Domaine d'Aubussay (après 5,7 km de fictif)

Ligne d'arrivée, Rue Gambetta - Saint-Vallier

- Village Arrivée ouverture : 14h30 - 16h30
- Ouverture de l'espace partenaires : 14h30 - 16h30
- Arrivée de la caravane d'ouverture : 15h15
- Arrivée 3ème étape Tour de l'Avenir : 15h45, Rue Gambetta à l'extrémité d'une ligne droite de 600 m, Largeur 8 m
- Cérémonie protocolaire : 16h00

Permanence - Centre de presse :

- Permanence : Salle des Marriages, rue Claude Benoit, Saint-Vallier
- Centre de Presse : Mairie, rue Gambetta, Saint-Vallier
- Contrôle Anti-Dopage**
- Mairie, rue Gambetta, Saint-Vallier

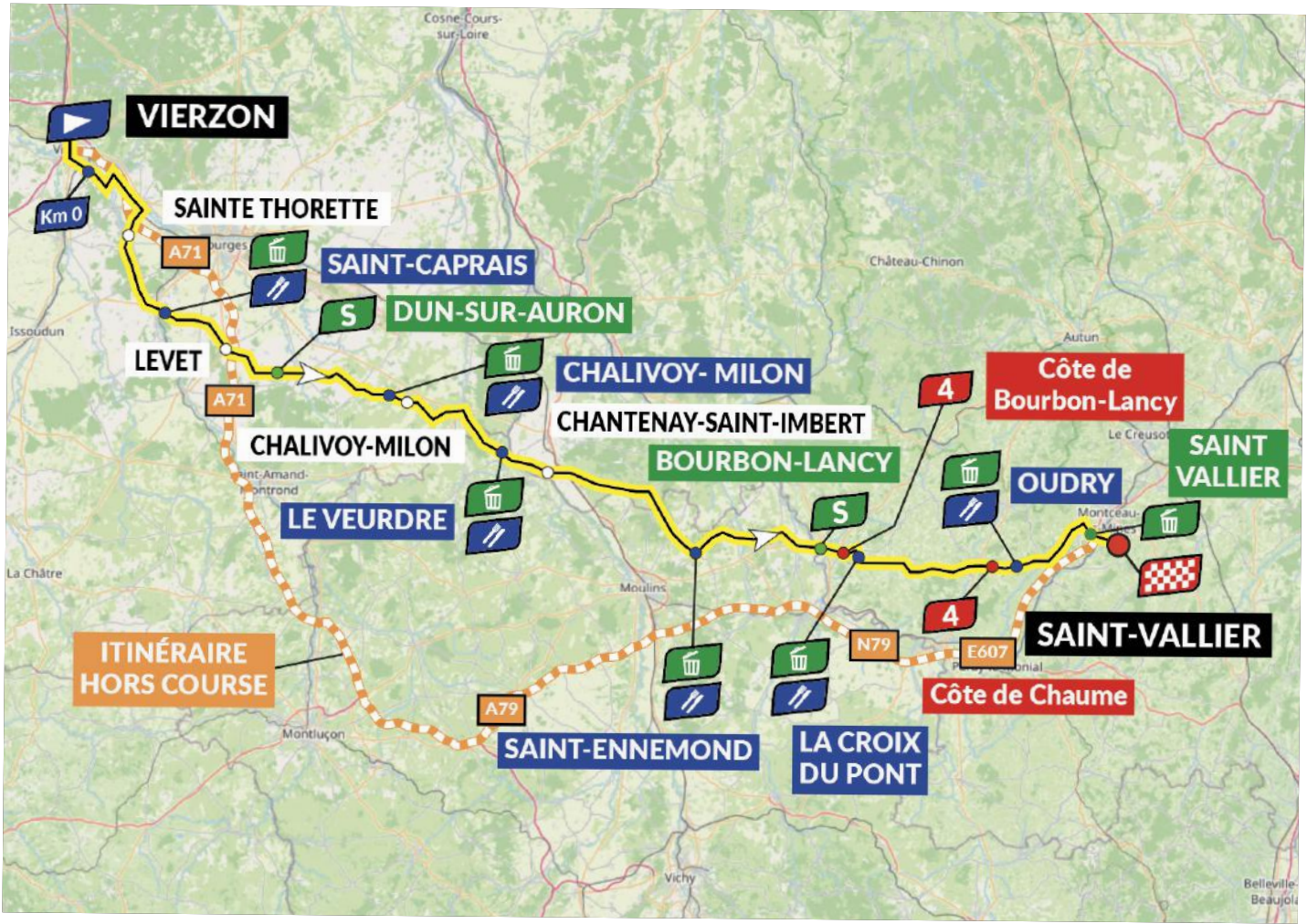
PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



LES HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AVENIR 2026 - 3ème étape - Samedi 22 Août									
VIERZON - SAINT-VALLIER									
La caravane d'ouverture évolue 30 minutes avant le passage des coureurs									
COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFO / DANGER	DISTANCE		
45 km/h	42 km/h	39 km/h					REALISÉE	RESTANTE	
09:55	09:55	09:55	Départ FICTIF	Département du Cher VIERZON - Place du Cirque National Amédée					
				rue du Général de Gaulle, Pont Molière, quai d'Yèvre, rue Miranda de Ebro, rue des Ponts, avenue du 14 Juillet, avenue MI de Lattre de Tassigny, route de Brinay, D27					
10:10	10:10	10:10	Départ RÉEL	D27, à hauteur du Domaine d'Aubussay (après 5,7 km de fictif)			0	230,9	
10:12	10:12	10:12	D27	BRINAY			1,8	229,1	
10:15	10:15	10:16		Intersection / D27/D30	à gauche		4,1	229,5	
10:18	10:18	10:19	D30	FOÉCY		rétrécissements / ralentisseurs	6	227,6	
10:18	10:18	10:19		Passage SNCF n°149			6,2	227,6	
10:18	10:19	10:19		Intersection / D30/D60	à droite		6,3	227,3	
10:24	10:25	10:26	D60	MEHUN-SUR-YÈVRE		commune étroite / rétrécissements / ralentisseurs	10,5	223	
10:25	10:26	10:28		Intersection / D60/D20/D35	légèrement à gauche		11,7	222,1	
10:27	10:28	10:30		Passage SNCF n°157			13,1	222,1	
10:32	10:34	10:35		Intersection / D35/D113	RP à gauche, dir.Bourges		16,8	214,1	
10:34	10:36	10:38	D23	SAINTE-THORETTE		ralentisseurs / rétrécissements	18,4	212,5	
10:43	10:45	10:48		Intersection / D23/D35			25,1	205,8	
10:43	10:46	10:48	D35	VILLENEUVE-SUR-CHER			25,2	205,7	
10:48	10:51	10:54		SAINT-FLORENT-SUR-CHER			29,2	201,7	
10:50	10:53	10:56		Intersection / D35/N15/D28			30,1	200,8	
10:50	10:53	10:56	D28	Passage SNCF n°173			30,5	200,4	
10:52	10:55	10:59	D28	Champfrost (SAINT-FLORENT-SUR-CHER)			32,1	198,8	
10:54	10:57	11:01		RAVITAILLEMENT			33,2	199,4	
10:54	10:57	11:01		Champfrost (SAINT-CAPRAIS)			33,5	197,4	
10:55	10:58	11:02		SAINT-CAPRAIS		ralentisseurs	34	196,9	
10:56	10:59	11:03		Intersection / rue Louis Charby, D103			34,6	196,3	
10:56	11:00	11:03	D103	Intersection / D103/D88E	à gauche, dir. Arçay		35	195,9	
11:01	11:05	11:09	D88E	ARCAÏ			38,8	192,1	
11:02	11:05	11:10		Intersection / D88/D88E			39,1	191,8	
11:09	11:13	11:18	D88	LEVET		ralentisseurs	44,5	186,4	
11:10	11:14	11:19		Intersection / D88/D2144	à droite		45	185,9	
11:10	11:15	11:20	D2144	Intersection / D2144/D28	à gauche		45,5	185,4	
11:13	11:18	11:23	D28	SAINT-GERMAIN-DES-BOIS		ralentisseurs	47,7	183,2	
11:27	11:32	11:39		DUN-SUR-AURON			58	172,9	
11:29	11:34	11:41		Intersection / D28/D14	à gauche		59,4	171,5	
11:29	11:34	11:41	D14	Intersection / D14/D10			59,4	171,5	
11:29	11:34	11:41		SPRINT INTERMEDIAIRE			59,4	171,5	
11:38	11:44	11:51		RAVITAILLEMENT			66,2	164,7	
11:43	11:50	11:58	D34	CHALIVROY-MILON			70,4	160,5	
11:50	11:57	12:06		CHAUMONT			75,5	155,4	
11:57	12:05	12:13		GIVARDON			80,5	150,4	
12:03	12:11	12:21	D14	Intersection / D34/D41	à gauche		85,2	145,7	
12:12	12:21	12:31	D41	SANCOINS		traversée technique	91,8	139,1	
12:20	12:29	12:39		rue Denfert Rochereau, rue du Colonel Guéry, rue de l'Hôtel de Ville, place de la Libération, rue Marguerite Audoux, D43			92	138,9	
			D43	Département de l'Allier					
12:29	12:39	12:50	D13	CHÂTEAU-SUR-ALLIER		ralentisseurs	104,3	126,6	
12:30	12:40	12:51		Intersection / D13/D987A	à gauche, dir.Le Veurdre	quilles	105	125,9	
12:30	12:40	12:52	D987A	LE VEURDRE			105,4	125,5	
12:32	12:42	12:54		Pont sur l'Allier			106,7	124,2	
				Département de la Nièvre					
12:32	12:43	12:54	D9871	Intersection / D987A/D22	à droite		107,2	123,7	
12:34	12:45	12:57		RAVITAILLEMENT			108,6	122,4	
12:46	12:57	13:10	D22	Intersection / D22/N7	tout droit		117,2	113,7	
12:47	12:58	13:11	D22	CHANTENAY-SAINT-IMBERT		quilles / ralentisseurs / rétrécissements	117,9	113	
13:05	13:18	13:32		Intersection / D22/D13	tout droit		131,6	99,3	
13:06	13:18	13:33	D13	DORNES			132	98,9	
13:06	13:19	13:33		Intersection / D13/D29			132,4	98,5	
13:06	13:19	13:33	D29	Intersection / D29/C17	à droite, dir. St-Ennemond		132,4	98,5	
			C17	Département de l'Allier					
13:15	13:28	13:44	D226	SAINT-ENNEMOND			139,2	91,7	
13:15	13:29	13:44		Intersection / D226/D979A	à droite		139,4	91,5	
13:16	13:29	13:44	D979A	Intersection / D979A/D133	à gauche, dir. Lucenay		139,5	91,4	
13:16	13:29	13:45	D133	Intersection / D133/D194	à droite		139,9	91	
13:19	13:32	13:48	D194	Intersection / D194/VC	dir.Chezy	route étroite et dégradée sur 4km	141,8	89,1	
13:22	13:36	13:51	VC	Intersection / VC/D105	dir.Lucenay		144,2	86,7	
13:23	13:36	13:52	D105	Intersection / D105/VC	à droite		144,8	86,1	
13:24	13:38	13:54	VC	Intersection / VC/D30	à gauche	fin de route étroite	145,9	85	
13:25	13:39	13:55		RAVITAILLEMENT			146,3	84,6	
13:30	13:44	14:01		LA CHAPELLE AUX CHASSES			150,4	80,5	
13:30	13:45	14:01		Intersection / D30/D31	tout droit		150,5	80,4	
13:31	13:46	14:02		Intersection / D30/D299	à droite, dir.Paray le Frésil		151,4	79,5	
13:40	13:55	14:12	D299	PARAY-LE-FRÉSIL			157,6	73,3	
13:40	13:55	14:12		Intersection / D299/D238	tout droit		157,9	73	
13:43	13:58	14:16		pont très étroit			160,1	70,8	
13:43	13:58	14:16	D238	Intersection / D238/D15	à droite, dir. Dompierre/B		160,2	70,7	
13:48	14:04	14:22	D15	GARNAT-SUR-ENGIEVRE		ralentisseurs	163,9	67	
13:49	14:05	14:23		Intersection / D15/D973	à gauche		164,6	66,3	
13:51	14:07	14:25	D973	Pont sur la Loire			166,2	64,7	
				Département de Saône-et-Loire					
13:54	14:11	14:29	D973	Le Fourneau (BOURBON-LANCY)			168,7	62,2	
13:54	14:11	14:29		Intersection / D973/D979	tout droit		168,7	62,2	
13:55	14:12	14:30		SPRINT INTERMÉDIAIRE			169,4	61,5	
13:57	14:13	14:32	D973	BOURBON-LANCY			170,3	60,6	
13:58	14:14	14:33		avenue Emile et Claude Puzenat, avenue Ferdinand Sarrien, place de la République, avenue GI de Gaulle, rue des Prébendes, rue de Gueugnon, D60			171,3	59,6	
14:01	14:17	14:36	GPM 4	Côte de Bourbon-Lancy - 1,4 km à 3 %			173,4	57,5	
14:04	14:21	14:40		RAVITAILLEMENT			176,1	54,8	
14:11	14:28	14:48	D60	CHALMOUX			180,8	50,1	
14:28	14:46	15:08		CURDIN			193,8	37,1	
14:32	14:51	15:12		GUEUGNON		ralentisseurs / rétrécissements	196,8	34,1	
				rue Jean Bouveri, quai de l'Europe, rue Danton, route de Perrecy					
14:41	15:01	15:23	GPM 4	Côte de Chaume - 3, 2km à 3,2 %			203,9	27	
14:48	15:08	15:31		RAVITAILLEMENT			208,8	22,1	

14:52	15:12	15:36		Intersection / D60/D985			212	18,9
14:54	15:14	15:37	D985	PERRECY-LES-FORGES			213,1	17,8
14:56	15:17	15:41		Intersection / D985/D119			215,2	15,7
			D119	Intersection / D119/D250	à droite, dir. Rozelay			
15:03	15:24	15:49	D250	Les Baudras (SANVIGNES)			220,4	10,5
15:06	15:27	15:52	D235	Les Gautherets (SANVIGNES)		rétrécissements	222,5	8,4
15:07	15:28	15:53		Les Gautherets (SAINT-VALLIER)		quilles / ilots / ronds points	223	7,9
15:19	15:41	16:07		avenue Max Dormoy, avenue Henri Dunant, rue Franklin Roosevelt, rue Guy Mocquet			223,3	7,6
15:14	15:36	16:00		ZONE DE COLLECTE			225	5,9
15:26	15:48	16:15		rue du 8 mai 1945, rue du Vernois, rue Camille Blanc, avenue Maurice Thorez			228,4	2,5
15:15	15:36	16:02		SAINT-VALLIER		ilots / rétrécissements	228,8	2,1
15:16	15:38	16:03		avenue Pierre Mercier, avenue Maurice Thorez, rue Gambetta			230	0,9
15:17	15:39	16:05	ARRIVÉE	SAINT-VALLIER - Rue Gambetta			230,9	0



PPO VIERZON



ITINÉRAIRE HORS COURSE





**Passage à Saint-Vallier
les 22 et 23 août 2026**

www.tourdelavenir.com



www.mairie-saintvallier.fr



Saint-Vallier 71



saintvallier71



Saint-Vallier - 71230



SAÔNE & LOIRE
BOURGOGNE DU SUD

**Savourez
l'instant présent !**

Les instants précieux sont à vivre en Bourgogne du sud |
destination-saone-et-loire.fr



VOIR LE SITE

ÉTAPE 4 : SAINT-VALLIER > SEMUR-EN-AUXOIS

DIMANCHE 23 AOÛT 2026



SAINT-VALLIER

À proximité immédiate de la Route des Grands Vins et au cœur d'un territoire riche en patrimoine, Saint-Vallier offre aux visiteurs une parenthèse faite d'authenticité, de nature et de convivialité, elle est un point de départ idéal pour les amateurs de promenade et de nature.

Notre Commune est située au cœur de la Saône-et-Loire, en bordure de la Bourbince et de la rivière limace, 7ème ville de Saône-et-Loire et 5ème ville urbanisée la plus étendue de France, Saint-Vallier s'impose comme une commune dynamique où il fait bon vivre, portée par l'énergie de ses associations et de ses habitants.

Au cœur du quartier « Les Gautherets », la place des Gueules Noires rappelle le passé minier qui a façonné l'âme de Saint-Vallier.

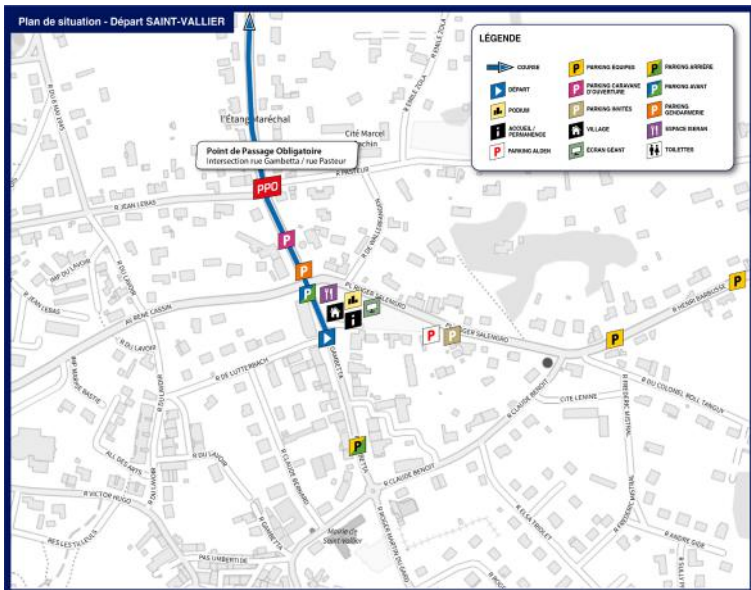
Saint-Vallier propose également de nombreux dispositifs solidaires permettant de soutenir les familles dans leur quotidien, maintenir et développer l'inclusion des personnes de tout âge en situation de handicap et créer des lieux attractifs pour la jeunesse.

SEMUR-EN-AUXOIS

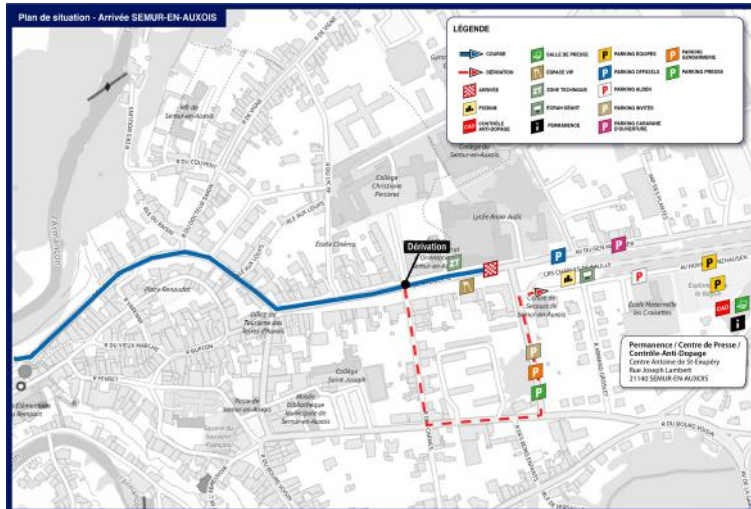
Perle de la Côte-d'Or, en Bourgogne-Franche-Comté, Semur-en-Auxois est perché sur un éperon rocheux de granit rose dominant une boucle encaissée de l'Armaçon. Ancienne place forte médiévale, terre du château des Ducs de Bourgogne dont il subsiste aujourd'hui les quatre tours fortes d'angles, le village a su conserver son charme d'antan, avec ses remparts, ses ponts, ses maisons à colombages et ses ruelles pavées. Mais son monument emblématique reste la collégiale Notre-Dame édifiée au 13ème siècle, qui impressionne par sa façade finement sculptée, et ses arcs boutants qui dominent la cité. Pour les plus curieux, un musée conserve précieusement le plâtre qui a servi de modèle au génie de la Bastille parisien. Un village au patrimoine riche, entouré de nature et jouissant du calme des berges qui bordent la rivière, pour le plus grand bonheur des promeneurs.

Cette ferveur sportive s'illustre également à travers le cyclisme, la commune ayant vibré au rythme du Tour de France en 2024 avant de s'apprêter à accueillir les futurs talents du peloton lors du Tour de l'Avenir, le 23 août 2026.

PLAN DÉPART SAINT-VALLIER



PLAN ARRIVÉE SEMUR-EN-AUXOIS



INFORMATIONS

PPO : Intersection rue Gambetta / rue Pasteur

Village Départ, Rue Gambetta - Saint-Vallier
Ouverture : 9h00 - 11h00

Course

- Rassemblement de départ : Rue Gambetta
- Espace restauration partenaires : 9h00-11h15
- Signature : 10h00 – 10h45
- Caravane d'Animation, départ : 10h30
- Appel des coureurs : 10h55
- Départ fictif : 11h00
- Départ réel : 14h15 - D980 sortie Blanzy (après 10.2 km de fictif)

Ligne d'arrivée, Rue de la Liberté - Semur-en-Auxois

- Village Arrivée ouverture : 12h00 - 16h30
- Ouverture de l'espace partenaires : 12h00 - 16h30
- Arrivée de la caravane d'animation : 14h20
- Arrivée 4ème étape Tour de l'Avenir : 14h55 Rue de la Liberté, à l'extrémité d'une ligne droite de 250 m, Largeur 9 m
- Cérémonie protocolaire : 15h15

Permanence - Centre de presse :

- Centre Antoine St-Exupéry , rue Joseph Lambert, Semur-en-Auxois

Contrôle Anti-Dopage

- Centre Antoine St-Exupéry , rue Joseph Lambert, Semur-en-Auxois

PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



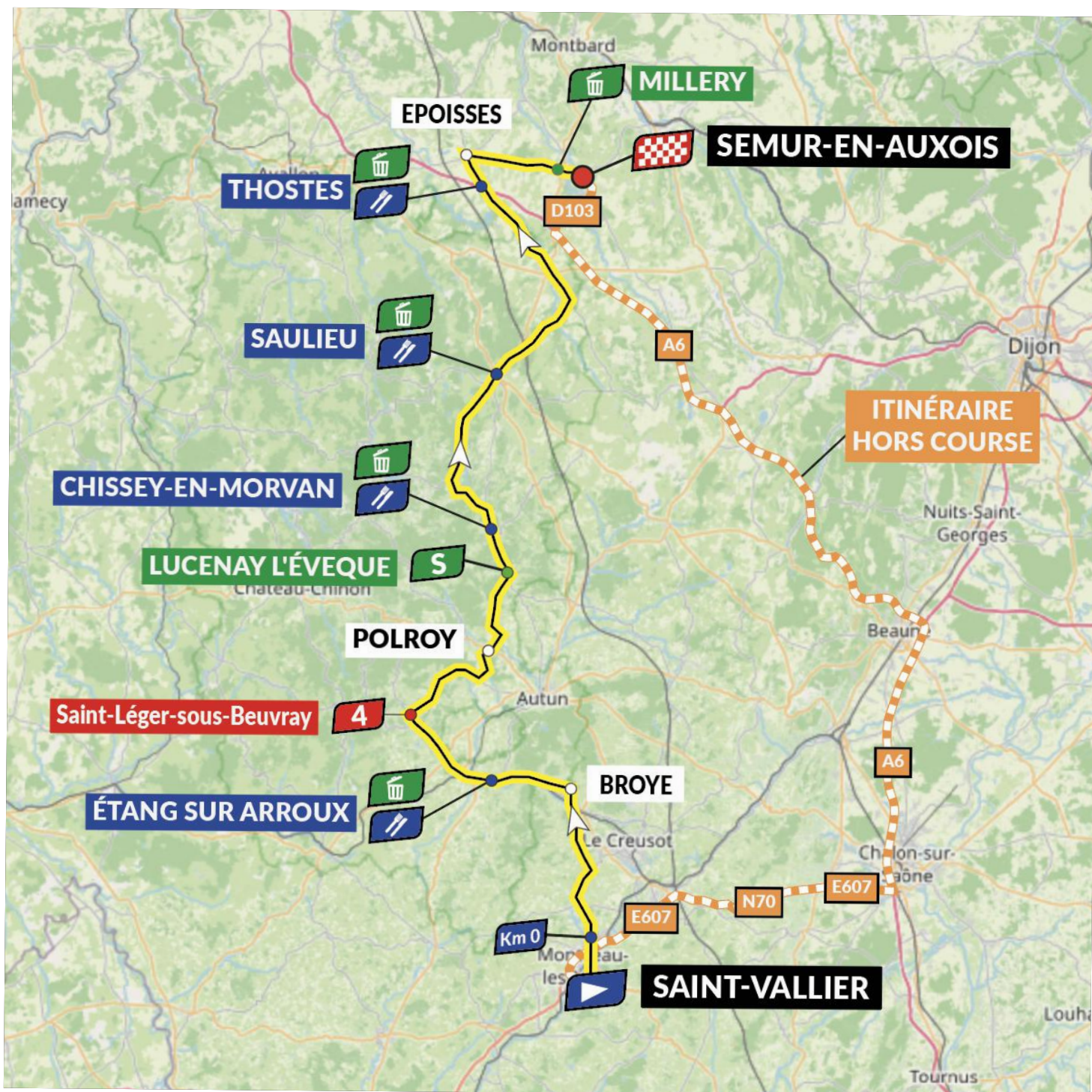
LES HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AVENIR 2026 - 4ème étape - Dimanche 23 Août

SAINT-VALLIER - SEMUR-EN-AUXOIS

La caravane d'ouverture évolue 30 minutes avant le passage des coureurs

COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFO / DANGER	DISTANCE	
45 km/h	42 km/h	39 km/h					REALISÉE	RESTANTE
				Département de Saône-et-Loire				
11:00	11:00	11:00	Départ FICTIF	SAINT-VALLIER - Rue Gambetta				
				avenue Maurice Thorez, avenue Pierre Mercier, avenue Waldeck Rochet				
				MONTCEAU-LES-MINES				
				rue Robespierre, rue de Saint-Vallier, rue Jean Longuet, rue du Champ du Moulin, rue de la Loge, D980, route de Mâcon				
			D980	BLANZY				
				passage à niveau n°94				
11:20	11:20	11:20	Départ RÉEL	D980, sortie BLANZY (après 10,2 km de fictif)			0	150,8
11:24	11:24	11:25	D980	Intersection / D980/D102	à gauche		3,3	147,5
11:26	11:26	11:26	D102	Intersection / D102/D120	à droite		4,5	146,3
11:29	11:30	11:30	D120	CHARMOY			7,1	143,7
11:46	11:47	11:50		Passage à niveau n°72			19,5	131,3
11:46	11:48	11:50		Intersection / D120/D61	à gauche, dir. Broye		19,8	131
11:49	11:51	11:53	D61	BROYE			22	128,8
11:54	11:57	12:00		MESVRES			26,2	124,6
11:55	11:58	12:00		Passage à niveau n°66			26,6	124,2
11:56	11:58	12:01		Passage à niveau n°65			27,1	123,7
12:00	12:03	12:06		ÉTANG-SUR-ARROUX			30,2	120,6
12:02	12:05	12:08		Intersection / D61/D994	à droite, dir. Luzy		31,5	119,3
12:03	12:07	12:10	D994	Intersection / D994/D61	à gauche, dir. Luzy		32,9	117,9
12:04	12:07	12:11		RAVITAILLEMENT			33,3	117,5
12:16	12:20	12:25	D61	SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY			42,4	108,4
12:16	12:20	12:25	GPM4	Côte de Saint-Léger-sous-Beuvray - 5,2km à 2,5%			42,6	108,2
12:17	12:21	12:25		Intersection / D61/D3			42,8	108
12:24	12:28	12:34	D3	LA GRANDE VERRIERE			48,2	102,6
12:31	12:36	12:42		Intersection / D3/D116			53,5	97,3
12:36	12:42	12:48	D116	LA CELLE EN MORVAN			57,4	93,4
12:36	12:42	12:48		Intersection / D116/D978	tout droit		57,5	93,3
12:39	12:44	12:51	D116	Intersection / D116/D132	à gauche, dir. Lucenay		59,3	91,5
12:44	12:51	12:58	D132	SOMMANT			63,7	87,1
12:45	12:51	12:58		Intersection / D132/D980	à gauche, dir. Lucenay		63,8	87
12:51	12:57	13:05	D980	LUCENAY L'EVEQUE			68,5	82,3
12:51	12:58	13:05		SPRINT INTERMÉDIAIRE			68,6	82,2
12:56	13:02	13:10		RAVITAILLEMENT			72	78,8
12:56	13:03	13:11		CHISSEY-EN-MORVAN			72,6	78,2
13:02	13:09	13:17		Intersection / D149	à gauche		76,6	74,2
13:04	13:11	13:20	D149	Département de la Nièvre			78,3	72,5
13:11	13:19	13:29	D121	ALLIGNY-EN-MORVAN			83,9	66,9
13:13	13:21	13:30	D121	Intersection / D516	tout droit		85	65,8
13:21	13:30	13:40		Département de la Côte d'Or			91,1	59,7
13:26	13:36	13:46	D26	SAULIEU			95,2	55,6
13:28	13:37	13:47		rue de Verdun, rue Danton, rue de la Foire, D906, rue de l'Ingénieur Jean Bertin, route de Chazelle			96	54,8
13:32	13:41	13:52		RAVITAILLEMENT			99	51,8
13:43	13:53	14:05	D26	LA MOTTE TERNANT			107,6	43,2
13:49	14:00	14:12	D36	FONTANGY			112	38,8
14:00	14:11	14:24	D36	AISSY-SOUS-THIL			120	30,8
14:10	14:22	14:36		RAVITAILLEMENT			127,5	23,3
14:17	14:30	14:44	D36	FORLEANS			133	17,8
14:21	14:34	14:49	D4	EPOISSES			136,4	14,4
14:22	14:36	14:51		Intersection / D954	à droite - dir. SEMUR-EN-AUXOIS		137,2	13,6
14:29	14:43	14:58	D954	POULIGNY (TORCY et POULIGNY)			142,1	8,7
14:33	14:47	15:03		ZONE DE COLLECTE			145,3	5,5
14:38	14:52	15:09		SEMUR-EN-AUXOIS			149	1,8
14:39	14:53	15:10		Rue de Paris, Rue du Pont Joly, Rue Voltaire, Rue de la Liberté			149,5	1,3
14:40	14:54	15:10		Secteur pavés en montée sur 700m à 4,3 %			150,1	0,7
14:41	14:55	15:12	ARRIVÉE	SEMUR-EN-AUXOIS - Rue de la Liberté			150,8	0



PPO SAINT-VALLIER



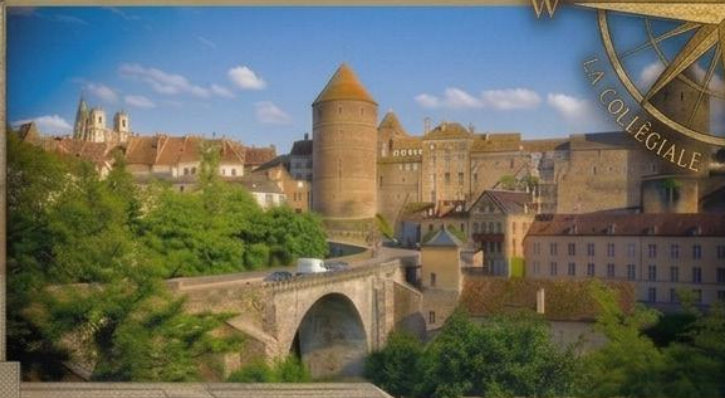
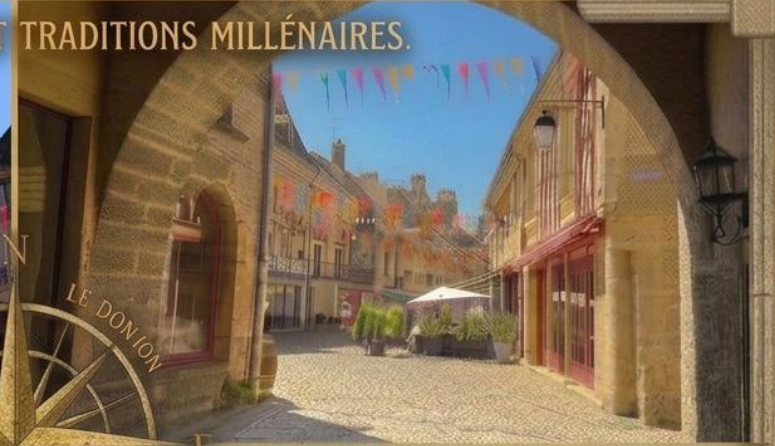
ITINÉRAIRE HORS COURSE





BIENVENUE À SEMUR-EN-AUXOIS : UNE CITÉ DE CARACTÈRE.

FÊTES MÉDIÉVALES ET TRADITIONS MILLÉNAIRES.



Tous en selle !



Bientôt 1 000 km de véloroutes en Côte-d'Or !

Découvrez les véloroutes
du département ici







7Z
LESCARROZ
GRAND MASSIF

DU GRAND SKI
À PRIX MINI

POUR LES MOINS DE 8 ANS :

forfait journée gratuit
ou forfait 7 jours à 29€



Photos © Mathis Decroux

DÉCOUVRIR LA STATION ET LE DOMAINE SKIABLE GRAND MASSIF SUR WWW.LESCARROZ.COM

Hautement culturelle



Cluses

Musée de l'Horlogerie
et du Décolletage

© Foundation Pictures

CET ÉTÉ VIVEZ

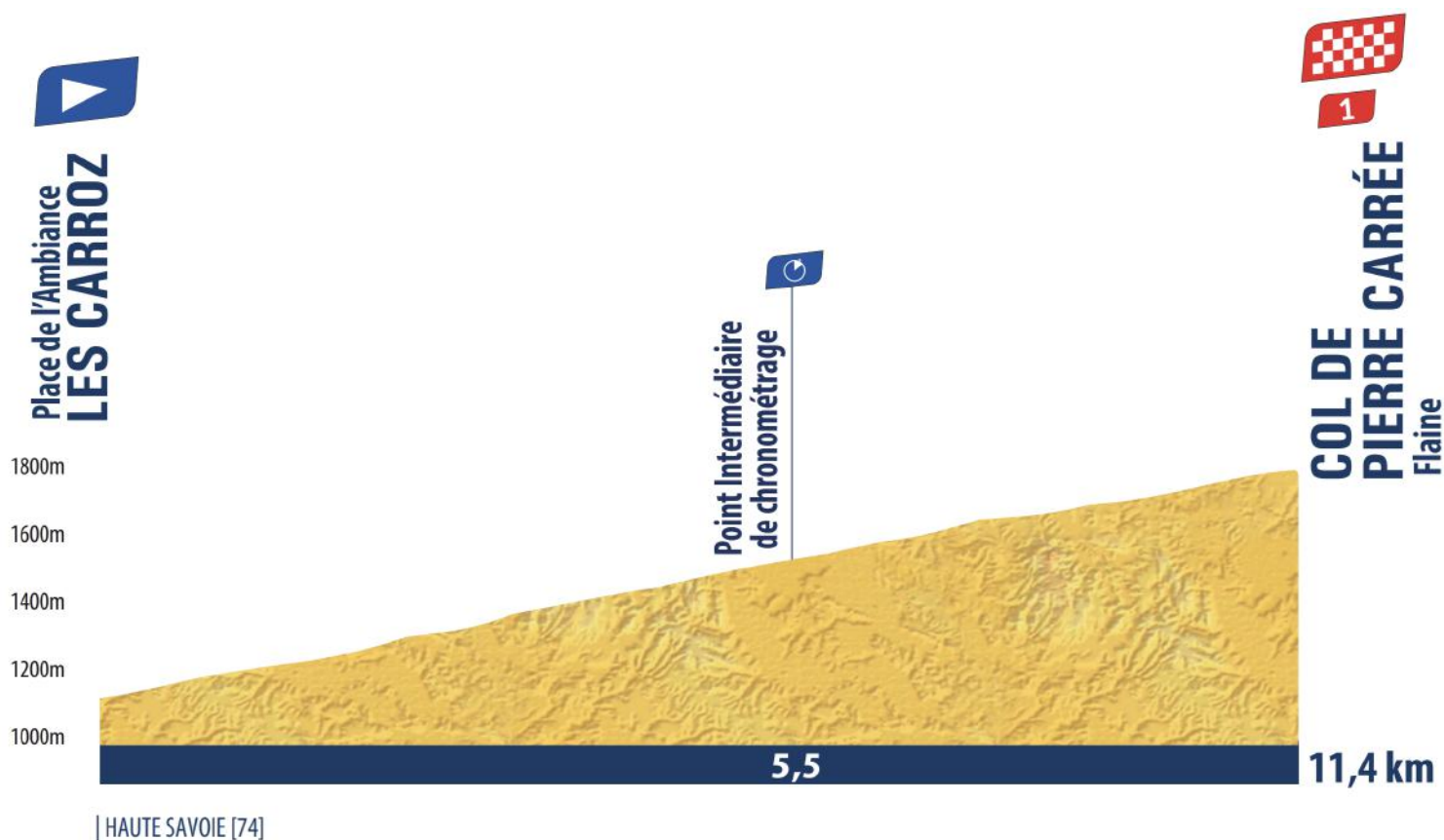
HAUTE-SAVOIE
MONT-BLANC



[hautesavoie-mont-blanc-tourisme.com](https://www.hautesavoie-mont-blanc-tourisme.com)

ÉTAPE 5 : LES CARROZ > FLAINE

LUNDI 24 AOÛT 2026



LES CARROZ

Carroz, village alpin situé en Haute-Savoie, entre Genève et Chamonix, offrent un cadre privilégié pour se ressourcer au cœur des Alpes. Facilement accessible, la station permet de profiter rapidement d'un environnement naturel préservé, idéal pour une escapade à la journée, un week-end ou un séjour prolongé. Niché à 1 140 mètres d'altitude, le village séduit par son authenticité, son architecture traditionnelle mêlant bois et pierre et son ambiance chaleureuse. En été, Les Carroz deviennent un véritable terrain de jeu à ciel ouvert avec un large choix d'activités : randonnée, VTT, vélo de route, trail, parapente, luge sur rail, piscine, golf, escalade et animations pour toute la famille. L'hiver, la station donne accès au vaste domaine skiable du Grand Massif et à de nombreuses activités nordiques. Commerces, restaurants, marchés et événements rythment la vie du village tout au long de l'année. Entre grands espaces, panoramas exceptionnels et douceur de vivre, Les Carroz sont une destination idéale pour vivre la montagne en toutes saisons.



FLAINE

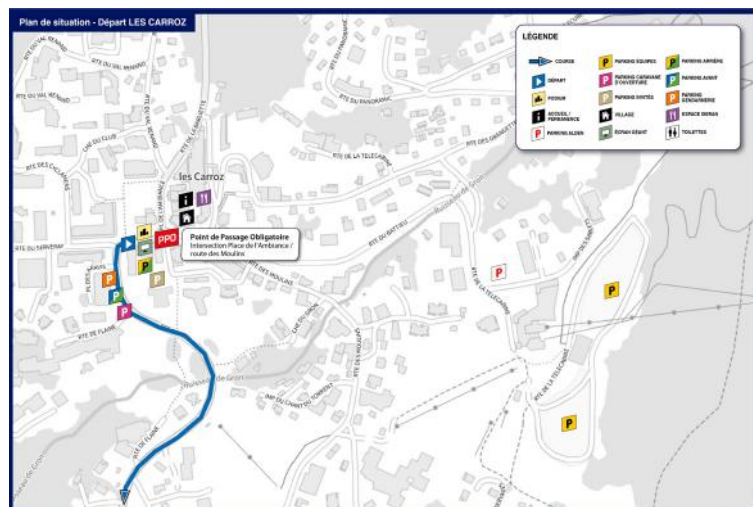
La station de Flaine est fière d'accueillir le Tour de l'Avenir dans un site d'exception, au cœur du Grand Massif, en Haute-Savoie. Elle se distingue par son caractère entièrement piéton et son cadre naturel préservé, à 1 600 mètres d'altitude, face au massif du Mont-Blanc.

Point de départ privilégié pour la randonnée, Flaine ouvre l'accès au Désert de Platé, à 2500 mètres, vaste plateau calcaire aux allures lunaires offrant une vue imprenable sur le Mont-Blanc, les Aravis et Belledonne, ainsi qu'à un réseau de sentiers panoramiques adaptés à tous les niveaux, de la balade familiale à la randonnée sportive.

Reconnue pour son patrimoine architectural moderniste labellisé « Patrimoine du XXe siècle », Flaine abrite également des œuvres de Picasso, Dubuffet et Vasarely, conférant à la station le statut de véritable musée à ciel ouvert.

La station propose par ailleurs, via le Pass Flaine Été, plus de 35 activités sportives et culturelles gratuites : châteaux gonflables, mini-golf, tir à l'arc, parcours aventure, pentaglis, spectacles et concerts en plein air, pour des vacances accessibles à tous.

PLAN DÉPART LES CARROZ



PLAN ARRIVÉE FLAINE



INFORMATIONS

PPO : Intersection Place de l'Ambiance / route des Moulins

Village Départ, Place des Aravis- Les Carroz

Ouverture : 15h00 - 17h30

Course

- Rassemblement de départ : Place des Aravis
- Le circuit sera réservé à la reconnaissance du parcours pour les coureurs de 15h00 à 15h45.
- Caravane d'Animation, départ : 15h30
- Départ premier coureur : 16h00 (puis un départ toutes les 30 secondes)

Ligne d'arrivée, Col de Pierre Carrée - Flaine

- Village Arrivée ouverture : 16h00 - 18h30
- Ouverture de l'espace partenaires : 14h30 - 17h30
- Arrivée du dernier coureur : 17h40
- Arrivée 5ème étape Tour de l'Avenir : Col de Pierre Carrée , à l'extrémité d'une ligne droite de 360 m, Largeur 9 m
- Cérémonie protocolaire : 17h50

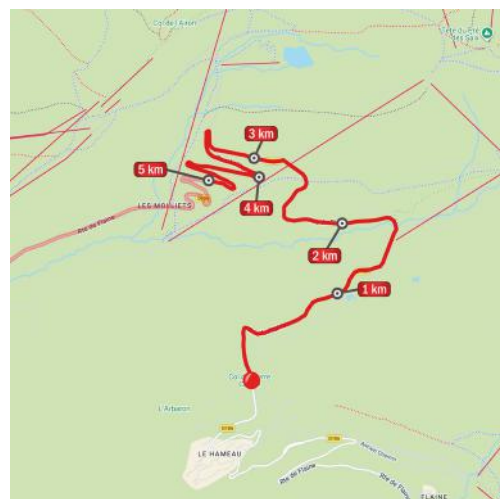
Permanence - Centre de presse :

- *Permanence :* Poste de Secours, Ski de Fond, Col de Pierre Carrée
- *Centre de Presse :* Résidence Alhena, Salle Petit-Déjeuner, Flaine

Contrôle Anti-Dopage

- *Appartement Résidence Portes Grand Massif, Flaine*

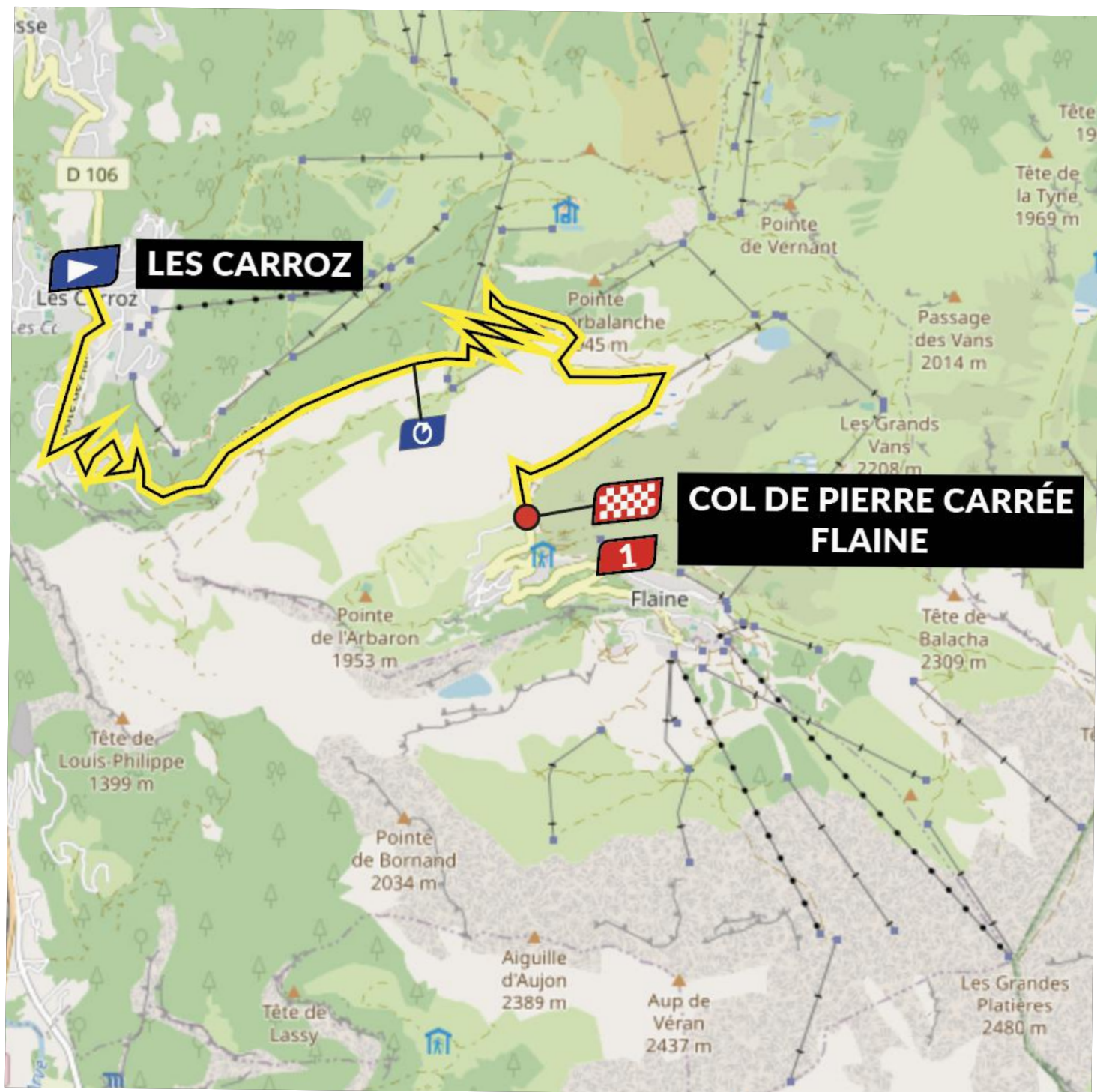
PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



LES HORAIRES DE PASSAGE

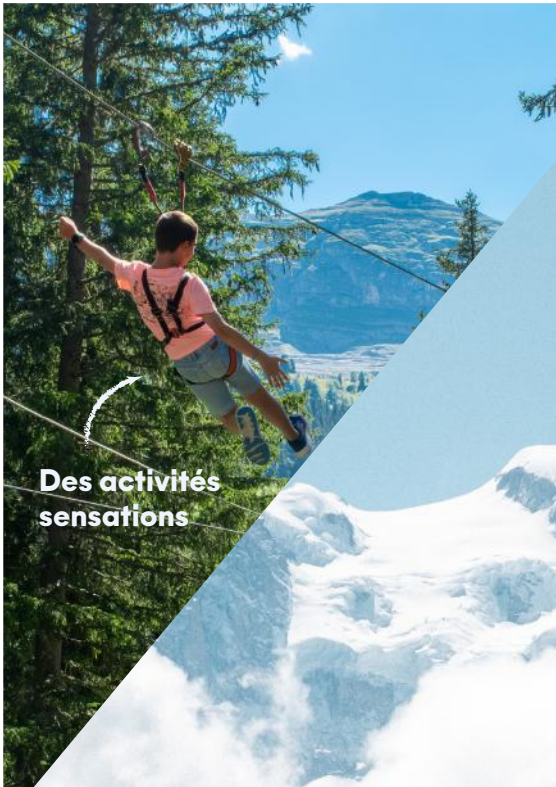
TOUR DE L'AVENIR 2026 - 5ème étape - Lundi 24 Août								
LES CARROZ - COL DE PIERRE CARRÉE / FLAINE - contre-la-montre individuel								
Base 140 coureurs, départ 1 coureur toutes les 30 secondes								
La caravane d'ouverture évolue 30 minutes avant le passage du premier coureur								
COURSE		ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFO / DANGER	DISTANCE		
Premier Coureur	Dernier Coureur					REALISÉE	RESTANTE	
			Département de la Haute-Savoie					
16:00	17:10	DÉPART	LES CARROZ			0	11,4	
			Place des Aravis			0,1	11,3	
			Route de Flaine			0,2	11,2	
			Intersection / Chemin de Barlet			0,6	10,8	
			Intersection / Chemin des Framboisiers			2,4	9	
			POINT DE CHRONOMÉTRAGE INTERMÉDIAIRE - Les Molliets			5,5	5,9	
16:30	17:40	GPM 1	Col de Pierre Carrée - 11,4 km à 6,5 %			11,4	0	
16:30	17:40	ARRIVÉE	COL DE PIERRE CARRÉE - FLAINE			11,4	0	





PPO LES CARROZ





Le mont Blanc
Panorama à 360°

Des activités
sensations

Pass
Flaine Été
+ de 35 activités
et animations
offertes* !

* Offre combinée avec une prestation hébergeur participant.



Des activités
rafraichissantes



Des randos
pour tous



Face au **mont Blanc**, la montagne à l'état pur.

Un panorama à 360° qui coupe le souffle. Ici, la montagne se vit à ciel ouvert —
crêtes minérales, sentiers d'exception, horizons infinis.

Flaine, c'est la montagne dans sa version la plus spectaculaire —
un terrain de jeu naturel où randonneurs, familles et amoureux de
grands espaces trouvent leur altitude idéale.

www.flaine.com

Châtillon sur Cluses



ÉTAPE 6 : CHÂTILLON-SUR-CLUSES > VAL D'ISÈRE / COL DE L'ISERAN

MARDI 25 AOÛT 2026



CHÂTILLON-SUR-CLUSES

Châtillon-sur-Cluses, commune d'environ 1 300 habitants, appelés les Cassandrins, est la porte d'entrée des grandes stations de la vallée du Giffre. Située à 737 mètres d'altitude et s'étendant sur 920 hectares, elle est traversée par la RD 902, empruntée par près de 25 000 véhicules par jour en période touristique.

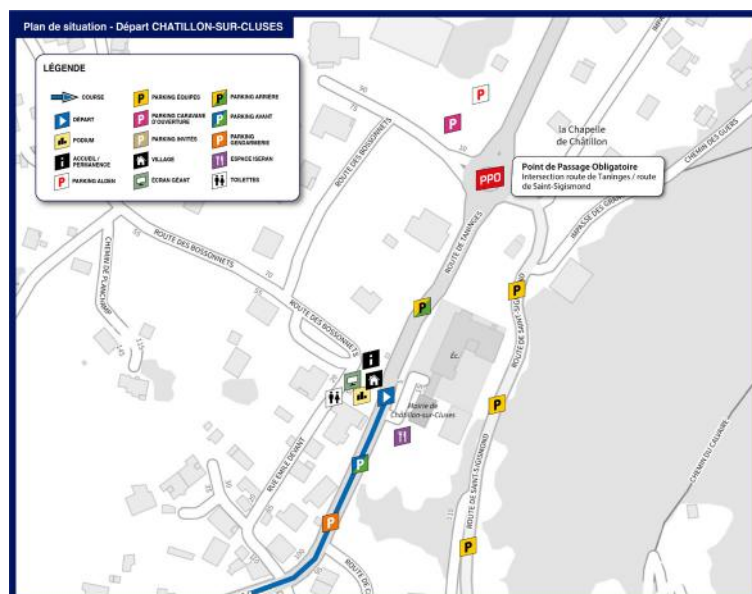
Le village tire son nom du château des Sires du Faucigny, construit sur un promontoire rocheux dominant la vallée. Résidence de Béatrix de Faucigny, il fut ensuite cédé à la Maison de Savoie avant d'être détruit en 1589. Aujourd'hui, ses vestiges, le belvédère du Cuar et l'église témoignent de ce riche passé, tandis qu'un ambitieux projet de valorisation redonne vie à ce site emblématique.

Le patrimoine communal comprend également la chapelle du Mont-Provent (1838) et la chapelle Saint-Innocent, nichée au pied du mont Orchez. Entre histoire, patrimoine, dynamisme et panorama exceptionnel sur la vallée de l'Arve et celle du Giffre, Châtillon-sur-Cluses et ses Cassandrins sont fiers de proposer un cadre idéal pour accueillir un départ du Tour de l'Avenir.

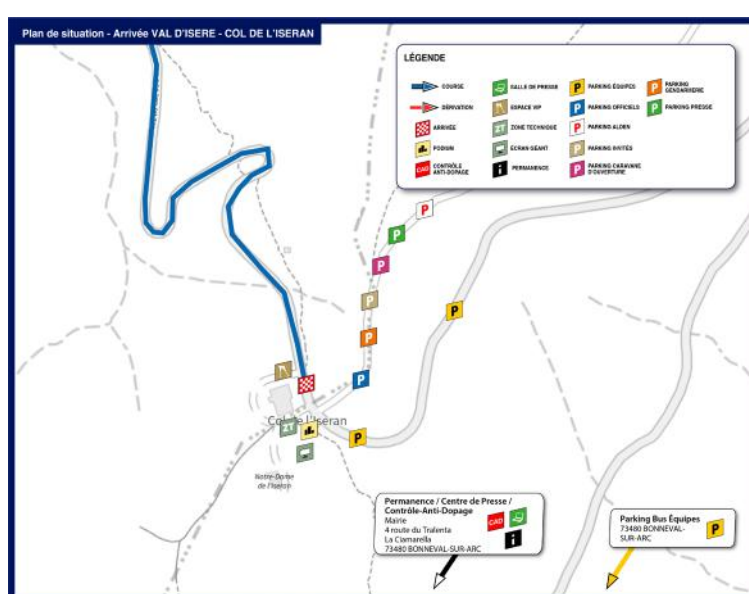
VAL D'ISÈRE

Val d'Isère est un authentique village de haute montagne situé à 1850m d'altitude au fond de la vallée de la Haute Tarentaise et au pied du col de l'Iseran, mythique par l'intensité qu'impose son altitude à 2770m. Destination mondialement connue pour son domaine skiable d'exception l'hiver, Val d'Isère n'en est pas moins un véritable village qui accueille les visiteurs chaque été depuis des centaines d'années. Le premier hôtel ouvre ses portes en 1888, uniquement pour les estivants. Village authentique et vivant, on y retrouve une église du 17ème dont le clocher est préservé, des chapelles du 11ème et des constructions de pierres et de bois respectueuses de l'héritage architectural. La commune est à 60% en territoire préservé, au cœur du parc national de la Vanoise pour la moitié : il est possible de rencontrer marmottes, bouquetins, chamois, gypaètes barbus ou aigles royaux, emblème de Val d'Isère. L'été, les sommets offrent un magnifique terrain de jeu pour la randonnée, le trail, le VTT ou encore le parapente. La route du col de l'Iseran ouvre de la mi-juin à la mi-octobre, la neige en haute altitude rend cette période d'autant plus précieuse pour les itinérants et cyclistes : Val d'Isère, une indéniable promesse de fraîcheur au cœur de l'été.

PLAN DÉPART CHÂTILLON-SUR-CLUSES



PLAN ARRIVÉE COL DE L'ISERAN



INFORMATIONS

PPO : Intersection route de Taninges / route de Saint-Sigismond

Village Départ, Place de la Mairie - Châtillon-sur-Cluses
Ouverture : 9h00 - 11h00

Course

- Rassemblement de départ : Route de Cluses
- Espace restauration partenaires : 9h00 - 11h15
- Signature : 10h00 - 10h45
- Caravane d'Animation, départ : 10h30
- Appel des coureurs : 10h55
- Départ fictif : 11h00
- Départ réel : 11h30 - D1205, Magland (après 12,5 km de fictif)

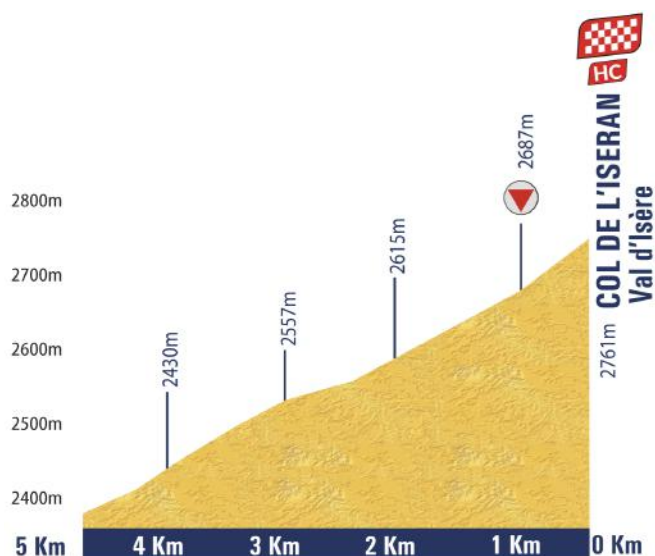
Ligne d'arrivée, Col de l'iseran, Val D'Isère

- Village Arrivée ouverture : 14h30 - 17h00
- Ouverture de l'espace partenaires : 15h00 - 17h00
- Arrivée de la caravane d'animation : 15h40
- Arrivée 6ème étape Tour de l'Avenir : 16h10 Col de l'iseran, à l'extrémité d'une ligne droite de 100 m, Largeur 6 m
- Cérémonie protocolaire : 16h20

Permanence - Centre de presse :

- Mairie, 4 route du Talenta, La Ciamarella, Bonneval-sur-Arc
- Contrôle Anti-Dopage**
- Mairie, 4 route du Talenta, La Ciamarella, Bonneval-sur-Arc

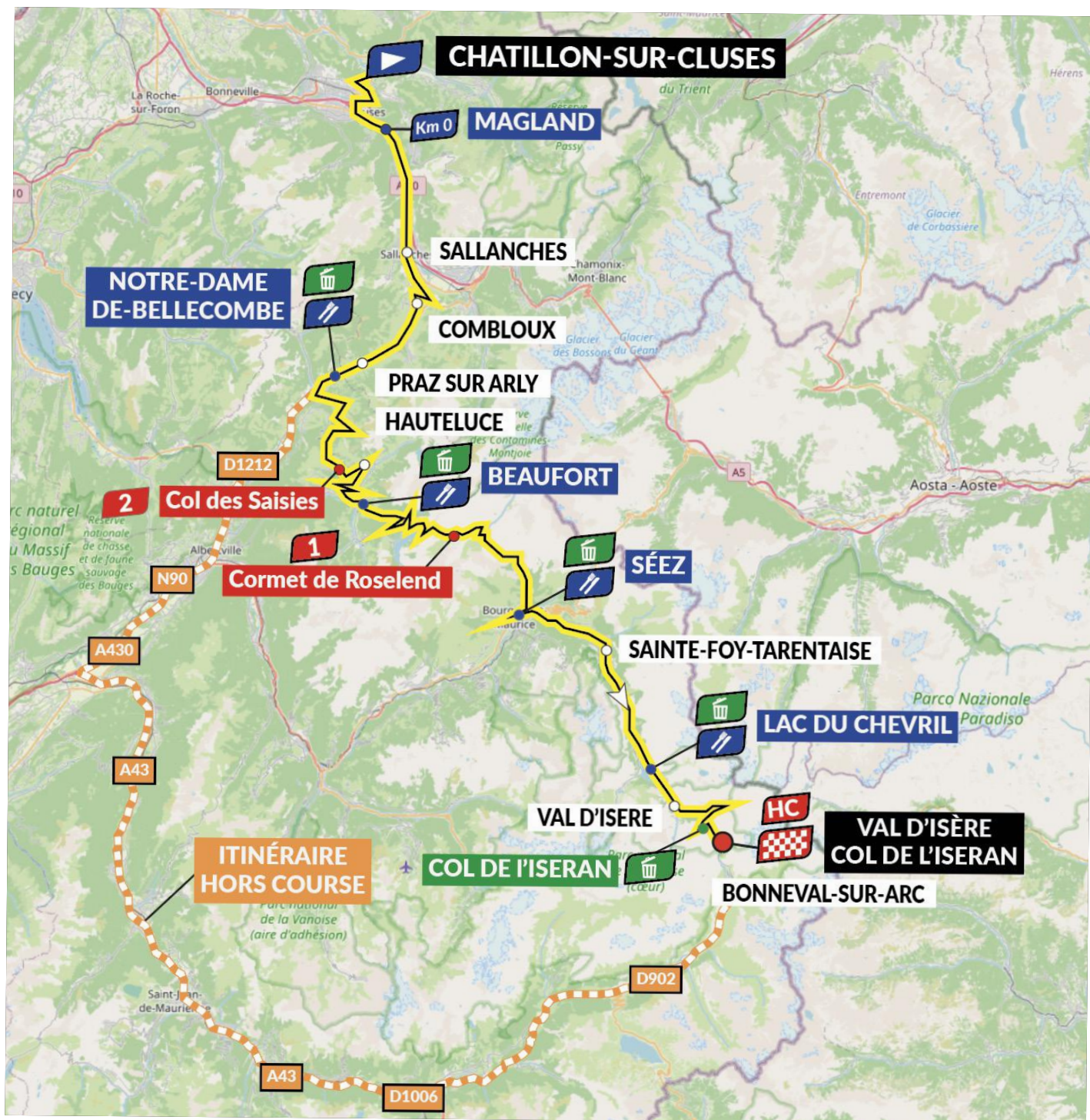
PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



LES HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AVENIR 2026 - 6ème étape - Mardi 25 Août									
CHATILLON-SUR-CLUSES - COL DE L'ISERAN / VAL D'ISÈRE									
La caravane d'ouverture évolue 30 minutes avant le passage des coureurs									
COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFO / DANGER	DISTANCE		
35 km/h	32 km/h	29 km/h					REALISÉE	RESTANTE	
				Département de la Haute-Savoie					
11:00	11:00	11:00	Départ FICTIF	CHATILLON-SUR-CLUSES			0		
			D902	route de Cluses, à hauteur de la mairie					
			D902	CLUSES					
				avenue de Châtillon, avenue des Alpes, avenue Charles Poncet, Grande Rue, Tour du Bargy, carrefour de l'Europe, place du Crétet, route de Chamonix, D1205					
11:30	11:30	11:30	Départ RÉEL	D1205, MAGLAND (après 12,5 km de fictif)			0	149	
11:45	11:46	11:48	D1205	SALLANCHES			9	140	
				avenue de Genève, quai de l'Hôtel de Ville, rue Saint-Eloi, route de Megève, D1212					
11:59	12:01	12:05	D1212	COMBLOUX			17	132	
12:03	12:06	12:10	D1212	DEMI-QUARTIER			19,5	129,5	
12:03	12:06	12:10		Intersection / D1212/D909			19,6	129,4	
12:07	12:10	12:15	D1212	MEGÈVE			21,8	127,2	
12:15	12:20	12:25	D1212	PAZ-SUR-ARLY			26,8	122,2	
12:18	12:23	12:28		Département de la Savoie			28,3	120,7	
12:21	12:26	12:32		FLUMET			30,3	118,7	
12:22	12:27	12:33		Intersection / D218B			30,8	118,2	
12:25	12:30	12:37		RAVITAILLEMENT			32,5	116,5	
12:26	12:31	12:38	D218B	NOTRE-DAME-DE-BELLECOTTE			33	116	
12:45	12:53	13:01	GPM 2	Col des Salsies - 13,6 km à 5,5 %			44,3	104,7	
12:46	12:53	13:02		LES SAISIES			44,6	104,4	
12:48	12:55	13:04	D218B	HAUTELUCE			45,5	103,5	
12:48	12:56	13:05		Intersection / D218B/D123			46	103	
13:12	13:21	13:33	D218B	Intersection / D218B/D925	à gauche		59,5	89,5	
13:16	13:26	13:38	D925	BEAUFORT			62	87	
13:17	13:27	13:39		RAVITAILLEMENT			62,5	86,5	
13:37	13:49	14:04		Col du Mérallet			74,6	74,4	
13:51	14:05	14:21	GPM 1	Cornet de Rosetend - 19,8 km à 6,3 %			82,8	66,2	
14:23	14:39	14:59	D902	BOURG SAINT-MAURICE			101,3	47,7	
14:24	14:41	15:01		D902/D1090	à gauche		102	47	
14:28	14:45	15:05	D1090	SÉEZ			104	45	
14:29	14:46	15:06		Intersection / D1090/D902			104,6	44,4	
14:29	14:46	15:06	D902	RAVITAILLEMENT			104,8	44,2	
14:32	14:49	15:09		Intersection / D902/D84B			106,3	42,7	
14:41	14:59	15:21	D84B	VILLAROGIER			111,8	37,2	
14:44	15:03	15:25		SAINT-FOY-TARENTEISE			113,6	35,4	
15:05	15:26	15:50		Intersection / D902/D87A			125,9	23,1	
15:10	15:30	15:55		RAVITAILLEMENT			128,5	20,5	
15:17	15:38	16:04	D902	VAL D'ISÈRE			132,5	16,5	
15:42	16:05	16:34		ZONE DE COLLECTE			147	2	
15:45	16:09	16:38	GPM HC	Col de l'Iseran - 35,6 km à 5 %			149	0	
15:45	16:09	16:38	ARRIVEE	COL DE L'ISERAN - VAL D'ISÈRE			149	0	





PPO CHÂTILLON-SUR-CLUSES



ITINÉRAIRE HORS COURSE



ICI, L'ÉTÉ AUSSI VOUS TROUVEREZ DES PISTES VERTES.

Notre accueil haut de gamme ne perd
pas de vue la montagne et son humilité.
Ici luxe, s'allie avec respect et authenticité.

Découvrez-les sur valdisere.com



Val d'Isère
La hauteur
de nos rêves



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FIERS DE SOUTENIR
LE TOUR DE L'AVENIR

Crédits Photos © Quentin Joly

Plus d'informations sur
auvergnerrhonealpes.fr

La Région du vélo

Benvenuti in Canavese!



La Città metropolitana di Torino, il Comune di Strambino e l'intero Canavese vi aspettano mercoledì 26 agosto per la tappa conclusiva del Tour de l'Avenir 2026. 130 km di percorso e 2556 metri di dislivello, dal centro storico di Strambino ai 2275 metri del Lago Serrù di Ceresole Reale nel Parco Nazionale Gran Paradiso.

La Ville métropolitaine de Turin, la Commune de Strambino et toute la région du Canavese vous attendent le mercredi 26 août pour la dernière étape du Tour de l'Avenir 2026. Un parcours de 130 km et 2 556 mètres de dénivélé, depuis le centre historique de Strambino jusqu'aux 2 275 mètres d'altitude du lac Serrù de Ceresole Reale, dans le Parc National du Grand Paradis.





ÉTAPE 7 : STRAMBINO > CERESOLE REALE / LAGO SERRÙ MERCREDI 26 AOÛT 2026



STRAMBINO

Strambino, ville de départ de l'étape finale du Tour de l'Avenir, est une commune d'environ 6 000 habitants située dans la région du Canavese, au sein de la Città metropolitana de Turin. Nichée à une douzaine de kilomètres au sud-est d'Ivrea, elle s'étend au cœur du vaste amphithéâtre morainique façonné par un immense glacier du Pléistocène. Son centre historique, d'origine médiévale, séduit par ses ruelles étroites et son riche patrimoine architectural, avec notamment son château du XI^e siècle, son hôtel de ville néoclassique du XIX^e siècle, ainsi que plusieurs édifices religieux tels que les églises des Saints Michel et Solutore, de Saint Roch, des Disciplinés, de Sainte-Marie et de Sainte-Marie-des-Vignes. À l'extérieur du bourg ancien se développent les quartiers résidentiels construits dans les années 1960 et 1970, ainsi que les espaces agricoles qui caractérisent le territoire. Strambino est également jumelée avec Villa de Rosario, en Argentine, témoignant de son ouverture à l'international.

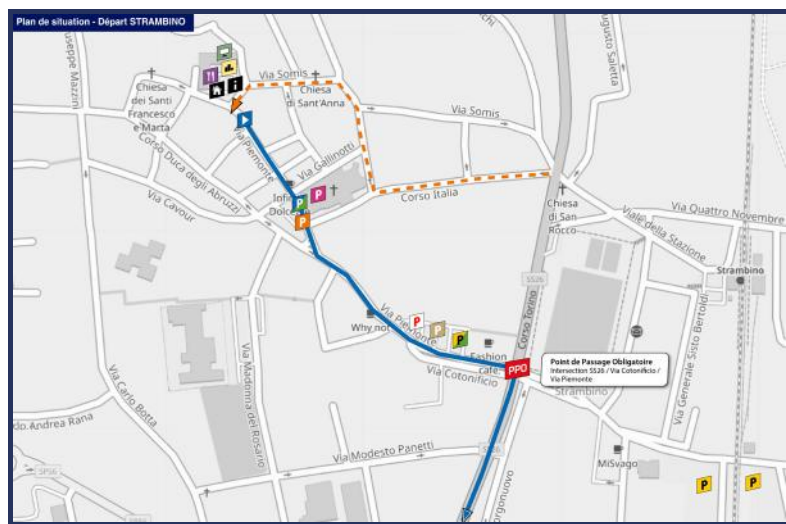


CERESOLE REALE - LAGO SERRÙ

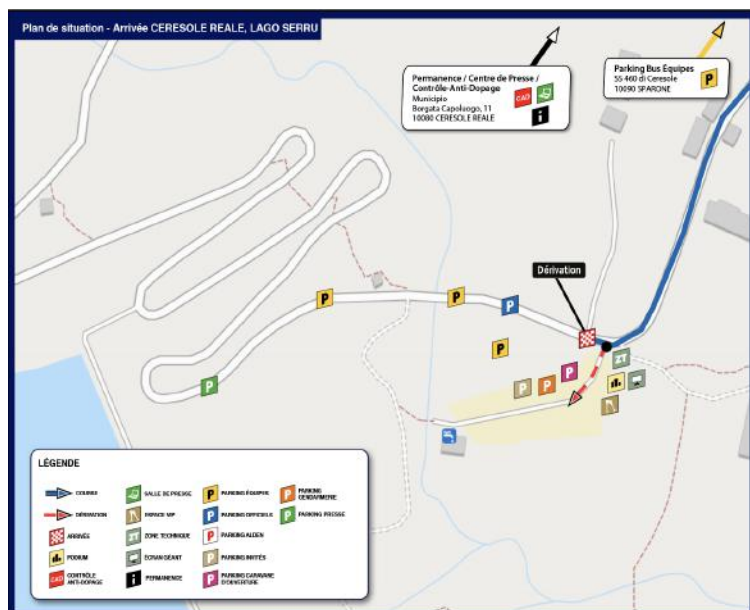
Cette ultime étape conduit ensuite les coureurs vers l'un des sites les plus spectaculaires des Alpes italiennes. L'arrivée est jugée à 2 275 mètres d'altitude, au lac Serrù, sur le territoire de la commune de Ceresole Reale, au cœur du parc national du Grand Paradis. Les derniers kilomètres empruntent la spectaculaire route provinciale 50 menant au col du Nivolet, offrant un décor grandiose entre sommets, lacs d'altitude et paysages alpins préservés. Cette ascension de haute montagne, qui reprend en partie le parcours de l'étape du Giro d'Italia 2019 conclue au lac Serrù, constitue un final exigeant et prestigieux, idéal pour désigner le vainqueur du Tour de l'Avenir.



PLAN DÉPART STRAMBINO



PLAN ARRIVÉE CRESOLE REALE - LAGO SERRÙ



INFORMATIONS

PPO : Intersection SS26, Via Cotonificio, Via Piemonte

Village Départ, Piazza Municipio, Strambino

Ouverture : 10h00 - 12h00

Course

- Rassemblement de départ : Piazza Municipio
- Espace restauration partenaires : 11h00-12h15
- Signature : 11h00 – 11h45
- Caravane d'Animation, départ : 11h30
- Appel des coureurs : 11h55
- Départ fictif : 12h00
- Départ réel : 12h00 - Intersection / Via Piemonte (après 2 km de fictif)

Ligne d'arrivée, Lago Serrù - Ceresole Reale

- Village Arrivée ouverture : 14h30 - 16h30
- Ouverture de l'espace partenaires : 14h30 - 16h30
- Arrivée de la caravane d'animation : 15h30
- Arrivée 7ème étape Tour de l'Avenir : 16h00 Lago Serrù, à l'extrémité d'une ligne droite de 30 m, Largeur 5 m
- Cérémonie protocolaire : 16h15

Permanence - Centre de presse :

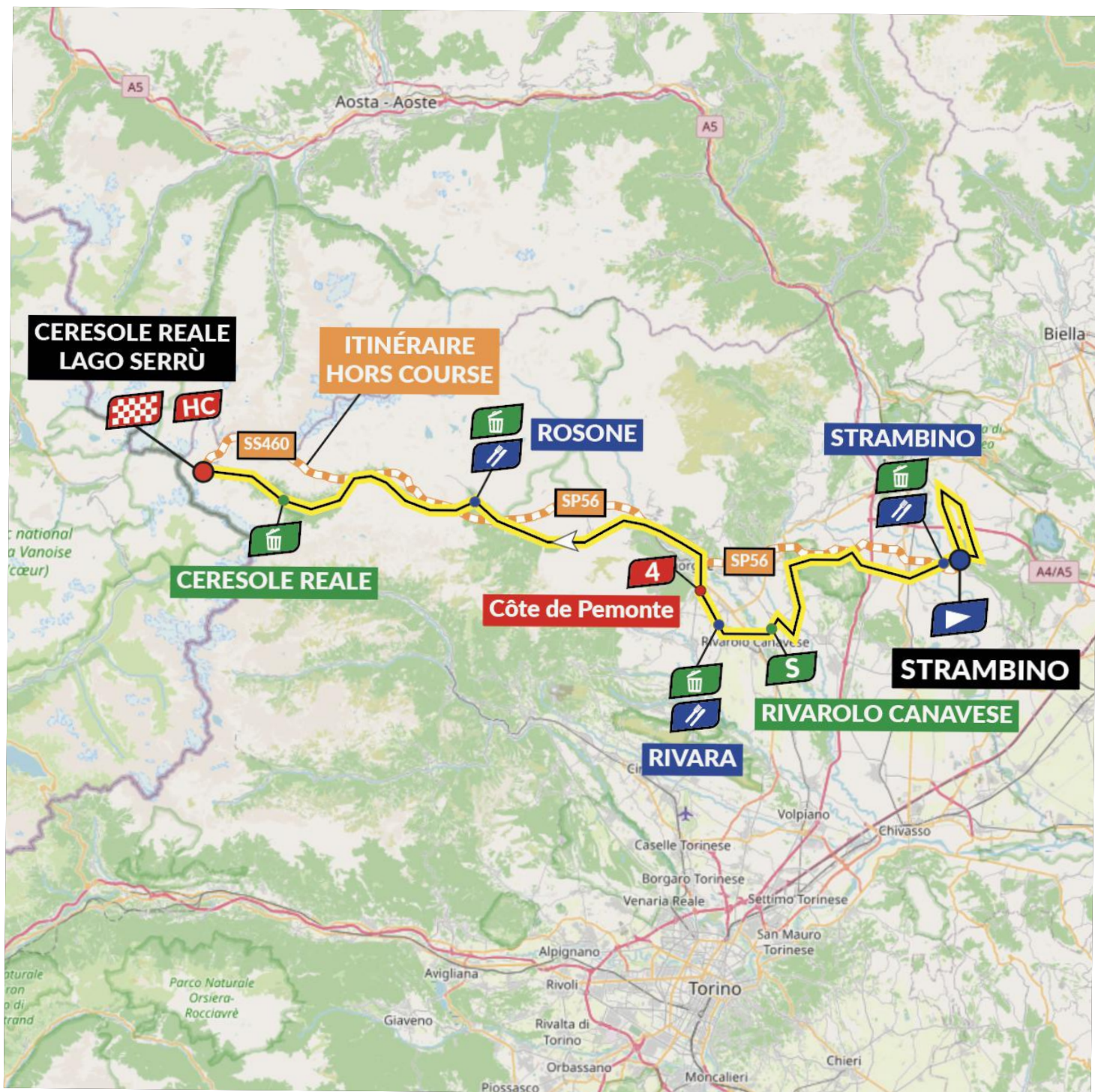
- Municipio, Borgata Capoluogo, 11, Ceresole Reale
- Contrôle Anti-Dopage
- Municipio, Borgata Capoluogo, 11, Ceresole Reale

PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



LES HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AVENIR 2026 - 7ème étape - Mercredi 26 Août								
STRAMBINO - CERESOLE REALE / LAGO SERRÙ								
La caravane d'ouverture évolue 30 minutes avant le passage des coureurs								
COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFO / DANGER	DISTANCE	
35 km/h	32 km/h	29 km/h					REALISÉE	RESTANTE
				Ville Métropolitaine de Turin				
12:00	12:00	12:00	Départ FICTIF	STRAMBINO				
12:00	12:00	12:00	SS26	Intersection / Via Piemonte				
12:00	12:00	12:00	Départ Réel	Après 2 km de fictif			0	127,8
12:10	12:11	12:12	SP56	CARAVINO		village étroit	6	121,8
12:17	12:18	12:20	SP80	ALBIANO D'IVRA		rétrécissement / ilot	10	117,8
12:25	12:28	12:31	SP228	BOLLENGO			15	112,8
12:32	12:35	12:39		SAN LORENZO			19	108,8
12:34	12:37	12:41		SAN GIOVANNI			20	107,8
12:45	12:49	12:54	SP78	TINA			26,5	101,3
12:54	13:00	13:06	SP56	STRAMBINO			32	95,8
12:56	13:01	13:07	RAVITAILLEMENT				32,8	95
13:07	13:14	13:21		SAN MARTINO CANAVESE			39,5	88,3
13:12	13:18	13:26		SILVA			42	85,8
13:15	13:22	13:31		TORRE CANAVESE		ralentisseurs / rond-point	44	83,8
13:17	13:24	13:33	SP41	BAIRO			45	82,8
13:18	13:26	13:35		MADONNA DELLE GRAZIE			46	81,8
13:20	13:28	13:37		AGLIE		secteur pavé très étroit sur 400m	47	80,8
13:29	13:37	13:47	SP51	CICONIO			52	75,8
13:36	13:45	13:55	SP42	RIVAROLO CANAVESE			56	71,8
13:36	13:45	13:56	SPRINT INTERMÉDIAIRE			après sprint : ilots / rond-points	56,2	71,6
13:39	13:48	14:00		Passage à niveau PL5			58	69,8
13:40	13:49	14:01	SP13DIR	FAVRIA		rétrécissement	58,5	69,3
13:46	13:56	14:08	SP13	BUSANO			62	65,8
13:51	14:01	14:14	RAVITAILLEMENT				65	62,8
13:51	14:01	14:14	SP42	RIVARA		après le feu à droite, descente étroite	65	62,8
14:00	14:11	14:25	GPM 4	Côte de Pemonte - 3, 3 km à 6,7 %			70,3	57,5
14:01	14:13	14:26		PRASCORSANO		descente rapide + virages serrés	71	56,8
14:05	14:16	14:31		SAN COLOMBANO BELMONTE			73	54,8
14:08	14:20	14:35		CUORGNE		pavés	75	52,8
14:13	14:26	14:41	SS460	SALTO			78	49,8
14:18	14:30	14:46		PONT CANAVESE			80,5	47,3
14:28	14:42	14:58		SPARONE			86,5	41,3
14:41	14:56	15:14		LOCANA			94	33,8
14:47	15:03	15:22	RAVITAILLEMENT				97,7	30,1
14:48	15:03	15:22		ROSONE			98	29,8
15:01	15:18	15:39		Tunnel 96m			106	21,8
15:02	15:20	15:40		Tunnel 110m			106,7	21,1
15:04	15:21	15:42		NOASCA			107,5	20,3
15:06	15:24	15:45		Tunnel 3400m			109	18,8
15:15	15:33	15:55		PRESE-MONTONE			114	13,8
15:18	15:37	16:00		CERESOLE REALE			116	11,8
15:22	15:41	16:04	ZONE DE COLLECTE				118,2	9,6
15:39	15:59	16:24	GPM HC	CERESOLE REALE - LAGO SERRÙ - 30 km à 5,4 %			127,8	0
15:39	15:59	16:24	ARRIVÉE	CERESOLE REALE - LAGO SERRÙ			127,8	0



PPO STRAMBINO



ITINÉRAIRE HORS COURSE



PARKING ÉQUIPES ARRIVÉE



LE REGLEMENT

Article 1 - Organisation

Le 62ème TOUR DE L'AVENIR est organisé par A-VELO, avec le concours d'Amaury Sport Organisation (A.S.O), sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Il se déroule du 20 au 26 août 2026 et comprend 7 étapes.

Article 2 - Type d'épreuve et participation

L'épreuve classée 2.2U est ouverte aux coureurs âgés de 19 à 22 ans dans l'année.

L'épreuve est ouverte aux :

Equipes continentales UCI

Equipes professionnelles cyclo-cross UCI

Equipes nationales

Equipes régionales et de club

Le nombre de coureurs par équipe est fixé à six coureurs.

Conformément à l'article 2.2.003 bis du règlement UCI, une équipe ne pourra prendre le départ avec moins de quatre coureurs.

Article 3 - Classements UCI

Le Tour de l'Avenir attribue les points suivants au Classement Mondial UCI Hommes Elite et Moins de 23 ans :

30- 25- 20- 15- 10- 5- 3- 1- 1- 1 points(s) aux 10 premiers du classement général final ;

5- 1 points aux 2 premiers de chaque étape ;

1 point au porteur du maillot de leader au classement général de chaque étape.

Article 4 - Permanence

La permanence de l'organisation est située à la Mairie, place Albert Lemarinier, à Ouistreham (Calvados). Elle sera ouverte mercredi 19 août de 14h00 à 18h00.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se dérouleront :

Mercredi 19 août de 14h00 à 15h15 à la permanence de l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des commissaires se déroulera mercredi 19 août à 15h30 à la permanence de l'organisation.

Article 5 – Briefing coureurs et Présentation des équipes

Le briefing général des coureurs se déroulera mercredi 19 août à 16h00 à la permanence de l'organisation, place Albert Lemarinier. La présence de tous les coureurs est obligatoire. Obligation également de venir avec un ou plusieurs maillots de l'équipe (shooting photos coureurs).

La présentation des équipes se déroulera mercredi 19 août, de 17h30 à 18h30, à Ouistreham, plage de Riva Bella (parking équipes : place Alfred Thomas). La présence de tous les coureurs

est obligatoire, en tenue de course (avec cuissard et maillot, sans lunettes, ni casque). L'heure de passage de chaque équipe sera communiquée aux directeurs sportifs avant le 18 août.

Article 6 - Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence « Radio-Tour » de 157.550 MHz.

Article 7 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance neutre est assuré par l'organisation au moyen de deux voitures et une moto.

Article 8 - Dispositions pour les arrivées des étapes

Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'élimination sont fixés comme suit :

1ère étape - Ouistreham Riva Bella - Argentan : **15%**

2ème étape - Nogent-le-Rotrou - Amboise : **10%**

3ème étape - Vierzon - Saint-Vallier : **10%**

4ème étape - Saint-Vallier - Semur-en-Auxois : **15%**

5ème étape CLM - Les Carroz - Flaine : **30%**

6ème étape - Châtillon-sur-Cluses - Col de l'Iseran : **25%**

7ème étape - Strambino - Ceresole Reale Lac Serrù : **25%**

Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'épreuve. (Art. 2.6.032 du règlement UCI)

Incident dans les 3 derniers kilomètres

En cas d'incident dûment constaté, dans les 3 derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) concerné(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident.

Les arrivées des 6ème et 7ème étape sont des arrivées en côte.

La règle des 3 derniers kilomètres ne s'applique pas.

Article 9 – 5ème étape Contre-la-Montre individuel – Les Carroz - Flaine (Col de Pierre Carrée)

Selon l'article 2.4.010, chaque coureur doit se présenter pour un contrôle de sa bicyclette au plus tard 10 minutes avant son heure de départ.

L'ordre de départ du contre-la-montre individuel est l'ordre inverse du classement général au temps. Toutefois, le collège des commissaires peut modifier cet ordre afin d'éviter que deux coureurs d'une même équipe se suivent (art. 2.6.023).

Le circuit sera réservé à la reconnaissance du parcours par les coureurs de 15h00 à 15h45. Après le 1er départ, l'entraînement est interdit sur le parcours.

Les départs seront donnés toutes les 30 secondes.

Tout coureur se présentant après son heure de départ est pénalisé de son retard.

Sous peine de sanction, les coureurs et les véhicules suiveurs

devront exclusivement emprunter la voie de droite sur l'ensemble du parcours.

L'autre partie de la chaussée sera réservée exclusivement aux coureurs et aux véhicules des équipes ou de l'organisation se rendant au départ (Les Carroz) depuis la ligne d'arrivée (Col de Pierre Carrée).

Dépannage en course :

- Seulement deux voitures par équipe sont autorisées sur le parcours, elles se positionneront derrière deux coureurs définis par l'équipe ; les noms de ces deux coureurs auront été communiqués aux commissaires la veille de l'étape, avant 20h00.

- Les équipes auront la possibilité de positionner un ou plusieurs postes fixes d'assistance (changement de roues uniquement) sur le parcours.

- L'organisateur positionnera trois zones de dépannage neutre sur le parcours.

Changement de vélo : sauf en cas d'incident technique dûment constaté par les commissaires, tout changement de vélo est interdit entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée.

Article 10 - Classement général individuel au temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 7 étapes en tenant compte des pénalités suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Après les étapes 6 et 7, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, il est fait appel aux temps de l'étape 5 contre-la-montre, puis à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement général individuel au temps porte le maillot jaune.

Article 11 - Classement par points

Le classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 6 étapes en ligne ainsi que lors des sprints intermédiaires selon le barème suivant :

Etapes 1, 2, 3 et 4 :

A l'arrivée, du 1er au 15e coureur classé : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 point(s) ;

Aux sprints intermédiaires, du 1er au 5e coureur classé : 12 - 10 - 8 - 6 - 4 point(s).

Etapes 6 et 7 :

A l'arrivée, du 1er au 10e coureur classé : 12 - 10 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 point(s).

En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants conformément à l'article 2.6.017, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de victoires d'étapes individuelles ;

Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires ;

Classement général individuel au temps.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Le leader du classement par points porte le maillot vert.

Article 12 - Classement du meilleur grimpeur

Le classement du meilleur grimpeur est établi par l'addition des points obtenus dans les cols et côtes répertoriés pour ce classement, selon le barème suivant :

Hors Catégorie : 20 - 17 - 15 - 13 - 11 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 points du 1er au 10e coureur classé ;

1e Catégorie : 15 - 13 - 11 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 points, du 1er au 8e coureur classé ;

2e Catégorie : 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 points, du 1er au 6e coureur classé ;

3e catégorie : 5 - 3 - 2 - 1 point(s), du 1er au 4e coureur classé ;

4e catégorie : 3 - 2 - 1 point(s), du 1er au 3e coureur classé.

En cas d'ex-æquo, il est fait application des critères suivants, conformément à l'article 2.6.017, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de premières places dans les cols ou les côtes de la catégorie la plus élevée ;

Nombre de premières places dans les cols ou côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite ;

Classement général individuel au temps.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Le leader du classement du meilleur grimpeur porte le maillot blanc à pois rouges.

Article 13 - Classement du meilleur jeune coureur

Le classement des jeunes est réservé aux coureurs nés en 2006 et 2007. Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader du classement des jeunes.

Le leader du classement des jeunes porte le maillot blanc.

Article 14 - Prix de la Combativité

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif.

Ce prix, attribué uniquement dans chaque étape en ligne, est décerné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve.

Les lauréats du prix de la combativité recevront un trophée.

Article 15 - Classement par équipes

Classement par équipe du jour

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, un classement par équipes du jour est établi par l'addition des trois meilleurs temps individuels des coureurs de chaque équipe lors de chaque étape.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de premières places dans les classements par équipes du jour ;

Nombre de deuxièmes places dans les classements par équipes du jour,

etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement par équipes de l'étape et du classement général par équipes.

Article 16 - Maillots de leader

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant. Si un coureur est leader de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

1) Classement Général Individuel au Temps - Maillot Jaune

2) Classement Général aux Points – Maillot Vert

3) Classement Général de la Montagne – Maillot à pois

4) Classement Général des Jeunes – Maillot blanc

Si un coureur est leader de plusieurs classements, il ne portera qu'un seul maillot selon l'ordre de priorité des maillots ci-dessus. Dans ce cas, le coureur suivant de ce classement portera l'autre maillot, sauf s'il est leader d'un autre classement ou s'il doit porter le maillot de champion du monde ou champion continental ou champion national.

Protocole au départ des étapes en ligne :

Les porteurs des maillots de leader devront se placer en première ligne.

Article 17 - Lutte contre le dopage – Contrôle antidopage

A-VELO et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage, notamment celles émanant des autorités françaises et de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'ITA par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans le local réservé à cet effet.

Article 18 - Protocole et Interviews

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel
- le leader du classement par points
- le leader du classement du meilleur grimpeur
- le leader du classement du meilleur jeune
- le combatif de l'étape (à l'exception de l'étape 5 contre-la-montre)

Le vainqueur de l'étape et le leader du classement général doivent se présenter en salle de presse

À l'issue de chaque étape, un ordre des signatures par équipe est établi pour le départ du lendemain, excepté pour le contre-la-montre individuel

Doivent se présenter pour le protocole final à Ceresole Reale :

- le vainqueur de la 7ème étape
- le vainqueur du 62ème Tour de l'Avenir
- le vainqueur du classement par points
- le vainqueur du classement du meilleur grimpeur
- le vainqueur du classement du meilleur jeune
- le combatif de l'étape
- le super-combatif de l'épreuve
- l'équipe lauréate du classement général par équipes, en présence du Directeur Sportif de l'équipe
- les trois premiers du classement général individuel

Article 19 - Pénalités

Le barème des sanctions du Règlement UCI est le seul applicable.

Article 20 - Environnement

Les zones de ravitaillement sur le parcours sont également destinées à la récupération des déchets. En complément, une zone de récupération des déchets sera matérialisée dans les derniers kilomètres de chaque étape en ligne. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur

Article 21 - Récusation - Exclusion

A-VELO tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celle de l'épreuve.

A-VELO se réserve expressément la faculté de refuser la participation à - ou d'exclure de - l'épreuve, une équipe ou l'un de ses membres, dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation de l'épreuve.

En outre, Alpes Vélo pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

Infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve (règles concernant l'hébergement par exemple)

Infraction grave à la loi française

Acte de vandalisme perpétré en course ou hors course

Tenue indécente ou comportement inconvenant

Tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation de l'épreuve

Article 22 - Droit à l'image

Afin de permettre la diffusion et la promotion du Tour de l'Avenir la plus large possible, chaque équipe, et en conséquence chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants-droits ou ayants-cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du Tour de l'Avenir de même

que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres photos, B.D., sous toute forme d'édition, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur le Tour de l'Avenir, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs au Tour de l'Avenir, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

Article 23 - Langue

Le présent règlement a été rédigé en langue Française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

Contact équipes :

Ludovic POIGNANT

A-VELO

19 rue Sergent Blandan - 69001 LYON - France

Tél : +33 6 32 08 83 14

E-mail : teams@a-velo.com

www.tourdelavenir.com

SPECIFIC REGULATIONS

Article 1 - Organization

The 62nd TOUR DE L'AVENIR is organized by A-VELO, with the support of Amaury Sport Organisation (A.S.O), under the regulations of the Union Cycliste Internationale (UCI) and the Fédération Française de Cyclisme (FFC). It takes place from August 20th to 26th, 2026, and includes 7 stages.

Article 2 - Type of event and participation

The MU 2.2 event is open to riders aged 19 to 22 during the year.

The event is open to :

UCI Continental teams

UCI cyclo-cross professional teams

National teams

Regional and club teams

The number of riders per team is set at six.

In accordance with article 2.2.003 bis of the UCI regulations, a team may not start with fewer than 4 riders.

Article 3 - UCI rankings

The Tour de l'Avenir awards the following points towards the UCI Men's Elite and Under-23 World Rankings:

30–25–20–15–10–5–3–1–1–1 points to the top 10 riders in the final general classification;

5–1 points to the top two riders in each stage;

1 point to the rider wearing the leader's jersey in the general classification of each stage.

Article 4 - Permanence

The race headquarters are located at the Town Hall, Place Albert Lemarinier, in Ouistreham (Calvados). It will be open on Wednesday 19 August from 2.00 pm to 6.00 pm.

Confirmation of participants and the collection of race numbers by team managers will take place:

Wednesday 19 August from 2.00 pm to 3.15 pm at the organisation's office.

The team managers' meeting, attended by the commissaires' panel, will take place on Wednesday 19 August at 3.30 pm at the race headquarters.

Article 5 - Riders' briefing and Teams presentation

The general riders' briefing will take place on Wednesday 19 August at 4.00 pm at the race headquarters, Place Albert Lemarinier. All riders must attend. Riders must also bring one or more team jerseys (for the riders' photo shoot).

The teams presentation will take place on Wednesday 19 August, from 5.30 pm to 6.30 pm, in Ouistreham, at Riva Bella beach (team car park: Place Alfred Thomas). All riders must attend, wearing their racing kit (cycling shorts and jersey, without glasses or a helmet). Each team's scheduled start time will be communicated to the team managers before 18 August.

Article 6 - Radio Tour

Race information is transmitted on the «Radio-Tour» frequency of 157.550 MHz.

Article 7 - Neutral technical assistance

The neutral assistance service is provided by the organization with two cars and a motorcycle.

Article 8 - Arrangements for stage finishes

Finish deadlines

Depending on the characteristics of the stages, finish deadlines are set as follows:

1st stage - Ouistreham Riva Bella - Argentan : 15%

2nd stage - Nogent-le-Rotrou - Amboise : 10%

3rd stage - Vierzon – Saint-Vallier : 10%

4th stage - Saint-Vallier – Semur-en-Auxois : 15%

5th stage ITT - Les Carroz – Flaine : 30%

6th stage - Châtillon-sur-Cluses – Col de l'Iseran : 25%

7th stage - Strambino – Ceresole Reale Lac Serrù : 25%

Any exceptional circumstances may be resolved by the commissaires' panel following consultation with the organiser.

(Art. 2.6.032 UCI rules)

Incident in the final 3 kilometres

In the event of a duly recorded incident occurring within the final 3 kilometres of a road stage, the rider(s) concerned shall be credited with the time of the rider(s) with whom they were riding at the time of the incident.

The finishes of the 6th and 7th stages are uphill finishes. The 'last 3 kilometres' rule does not apply.

Article 9 - Stage 5 : Individual Time Trial - Les Carroz to Flaine (Col de Pierre Carrée)

In accordance with Article 2.4.010, each rider must present his bicycle for inspection no later than 10 minutes before their start time.

The starting order for the individual time trial is the reverse of the general classification by time. However, the commissaires' panel may alter this order to prevent two riders from the same team from starting consecutively (Art. 2.6.023).

The circuit will be reserved for riders to inspect the course from 15:00 to 15:45. After the first start, training is prohibited on the course.

Starts will take place every 30 seconds.

Any rider arriving after his scheduled start time will be penalised for his delay.

To avoid penalties, riders and support vehicles must stay exclusively in the right-hand lane along the entire course.

The other side of the road will be reserved exclusively for riders and teams or race organization vehicles travelling from the finish line (Col de Pierre Carrée) to the start (Les Carroz).

Team cars are not permitted to return to the start between Col de Pierre Carrée (the finish line) and Les Carroz (the start line) from 15:30 until the last rider has finished.

On-course assistance:

- Only two cars per team are permitted on the course; they must position themselves behind two riders designated by the team; the names of these two riders must have been provided to the race officials before 8pm the evening before.
- Teams will be able to set up one or more fixed support points (for wheel changes only) along the course.
- The organiser will set up three neutral repair zones on the course.

Bike changes: except in the event of a technical incident duly recorded by the race officials, no bike changes are permitted between the start line and the finish line.

Article 10 - Overall individual time classification

The overall individual time classification is determined by adding together the times recorded in each of the seven stages, taking into account any penalties in accordance with Article 2.6.014 of the UCI regulations.

In accordance with Article 2.6.015, in the event of a tie in the individual general classification by time, the placings achieved in each stage are added together, and, as a last resort, the placing achieved in the most recent stage contested is used. In case of a tie after stages 6 or 7, first the times of the individual time trial of stage 5 will be taken into consideration followed by the placings achieved in each stage are added together, and, as a last resort, the placing achieved in the most recent stage contested.

The leader of the individual general classification by time wears the yellow jersey.

Article 11 - Points classification

The points classification is established by adding up the points obtained in each of the 6 road stages and intermediate sprints according to the following scale:

Stages 1, 2, 3 and 4 :

At the finish, from the 1st to the 15th classified rider: 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 point(s).

At intermediate sprints, from the 1st to the 5th classified riders: 12 - 10 - 8 - 6 - 4 point(s).

Stage 6 and 7 :

At the finish, from the 1st to the 10th classified rider: 12 - 10 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 point(s).

In the event of a tie, the following criteria are applied in accordance with article 2.6.017, until the tie is broken:

Number of individual stage wins;

Number of wins in intermediate sprints;

Overall individual time classification.

To be eligible for the final general classification prizes, all competitors must have completed the entire course within the prescribed time.

The points leader wears the green jersey.

Article 12 – King of the Mountain classification

The KOM classification is established by adding up the points obtained in the passes and climbs listed for this classification, according to the following scale:

Hors Catégorie : 20 - 17 - 15 - 13 - 11 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 points from 1st to 10th classified riders;

1e Category: 15 - 13 - 11 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 points, from 1st to 8th classified riders;

2e Category: 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 points, from 1st to 6th classified riders;

3e category: 5 - 3 - 2 - 1 point(s), from 1st to 4th classified riders;

4e category: 3 - 2 - 1 point(s), from 1st to 3rd classified riders.

In the event of a tie, the following criteria are applied, in accordance with article 2.6.017, until the tie is broken:

Number of first places in passes or climbs in the highest category;

Number of first places in passes or climbs in the next category and so on;

Overall individual time classification.

To be eligible for the final general classification prizes, all competitors must have completed the entire course within the prescribed time.

The leader of the KOM classification wears the red polka dots jersey.

Article 13 - Best young rider classification

The best young rider classification is reserved for riders born in 2006 and 2007. The first rider in the general individual time classification is the leader of the best young rider classification.

The leader of the best young rider ranking wears the white jersey.

Article 14 - Fighting spirit prize

The fighting spirit prize is awarded to the rider who makes the most generous effort and shows the best sportsmanship.

This prize, awarded only in the online stages, is awarded by a jury presided by the event director.

The winners of the fighting spirit prize will receive a trophy.

Article 15 - Team classification

Today's team ranking

In accordance with article 2.6.016 of the UCI regulations, a daily team classification is established by adding the three best individual times of the riders in each team on each stage.

In the event of a tie, teams are separated by adding the places obtained by their first three riders in the stage. In the event of a further tie, teams are separated by the place of their best rider in the stage.

Overall team ranking

The overall team classification is established by adding the three best individual times of each team in all stages.

In the event of a tie, the following criteria are applied until the tie is broken:

Number of first places in the daily team rankings ;

Number of second places in the day's team rankings, etc.

If there is still a tie, teams are separated by the place of their best rider in the overall individual classification.

Any team reduced to less than three riders is eliminated from the team classification for the stage and from the general team classification.

Article 16 - Leader jerseys

The leader of each classification is required to wear the corresponding distinctive jersey. If a rider is leader in several classifications, the order of priority for the distinctive jerseys is as follows:

- 1) Overall Individual Time Classification - Yellow Jersey
- 2) Points Ranking – Green Jersey
- 3) KOM Ranking – Polka Dot Jersey
- 4) Best Young Rider Ranking – White Jersey

If a rider is leader of several rankings, he will only wear one jersey according to the order of priority of jerseys above. In this case, the next rider in this classification will wear the other jersey, unless he is leader of another classification or if he must wear the world champion, continental or national champion jersey.

Protocol at the start of the stages :

The leaders' jerseys will have to stand in front, on the start line.

Article 17 - Fight against doping – Anti-doping tests

A-VELO and each of the participating teams consider it absolutely essential to scrupulously comply with the rules and recommendations laid down by the relevant anti-doping authorities, as well as to observe conduct that is entirely beyond reproach in this regard. The participating teams undertake to apply these rules and recommendations and shall be fully responsible for ensuring that their riders, and more generally all their employees and contractors, comply with them in full.

Anti-doping testing is carried out under the authority of the ITA by designated officials at the finish of each stage, in the area set aside for this purpose.

Article 18 - Protocol and interviews

At the end of each stage, the following must attend the press conference:

- the stage winner
- the leader of the individual general classification
- the leader of the points classification
- the leader of the mountains classification
- the leader of the young rider classification
- the most combative rider of the stage (except for stage 5)

The stage winner and the leader of the general classification must attend the press conference

At the end of each stage, a starting order by team is drawn up for the following day's start, except for the individual time trial

The following must attend the final ceremony in Ceresole Reale :

- the winner of the 7th stage
- the winner of the 62nd Tour de l'Avenir
- the winner of the points classification
- the winner of the mountains classification

- the winner of the best young rider classification
- the most combative rider of the stage
- the overall most combative rider of the race
- the winning team in the overall team classification accompanied by their team manager.
- the top three riders in the individual general classification

Article 19 - Penalties

The scale of penalties in the UCI Regulations is the only one applicable.

Article 20 - Environment

The feed zones along the course are also designated for waste collection. Additionally, a waste collection zone will be marked out within the final kilometers of each road stage. Riders may only discard waste, water bottles, and other items within these designated areas. Riders and support staff must at all times act responsibly towards the environment and comply with applicable legal regulations.

Article 21 - Disqualification - Exclusion

A-VELO considers it essential to preserve its image, its reputation and that of the event.

A-VELO expressly reserves the right to refuse participation in - or to exclude from - the event, a team or one of its members, whose presence would be likely to damage the image and/or reputation of the event.

In addition, A-VELO may disqualify or exclude a team or one of its members from the event in the following cases:

Infringement of event rules, including those concerning internal event discipline (e.g. accommodation rules)

Severe breach of French law

Acts of vandalism committed on or off the course

Indecent dress or inappropriate behavior

Any other act or deed likely to damage the image and/or reputation of the event.

Article 22 - Image rights

In order to ensure the widest possible distribution and promotion of the Tour de l'Avenir, each team, and consequently each of its riders, acknowledges that its participation in the event authorizes the organizer and its successors or assigns to reproduce and represent, without remuneration of any kind, its name, voice, image, biography and more generally its sporting performance in the context of the Tour de l'Avenir, as well as the brand(s) of its equipment suppliers and sponsors, in any form, on any existing or future medium, in any format, for any communication to the public throughout the world, for any use including advertising and/or commercial purposes without any limitation other than those set out below, and for the entire duration of the protection currently granted to these uses by the legislative or regulatory provisions, the judicial and/or arbitral decisions of any country as

well as current or future international conventions, including for any extensions that may be made to this duration.

However, the organizer, when authorizing a third party to use images of the event for advertising or promotional purposes, will not authorize this third party to use the name, voice, image, the name, voice, image, biography or sporting performance of a rider, or the brand name of his sponsor or equipment manufacturer, for the purpose of direct or indirect association between that rider, the brand name of his sponsor or equipment manufacturer and the product, service, brand or trade name of the said third party without the express authorization of the rider, sponsor or equipment manufacturer concerned.

In the same way, with the exception of books, photo books, comic strips, in any form of publication, on any medium and in any format whatsoever, the subject of which is wholly or partly related to the Tour de l'Avenir, posters, road books, signature books, maps, official programs relating to the Tour de l'Avenir, the organizer will not exploit or authorize the exploitation of the individual image of a rider in the context of the marketing of derivative merchandising products.

Article 23 - Language

The present rules have been drawn up in French, which will prevail in the event of any difficulty in interpreting its terms in another language.

Team contacts :

Ludovic POIGNANT

A-VELO

19 rue Sergent Blandan, 69001 LYON, France

Tel : +33 6 32 08 83 14

E-mail : teams@a-velo.bike

www.tourdelavenir.com

EKOI

PARTENAIRE
DES MAILLOTS DISTINCTIFS DU TOUR DE L'AVENIR 2026



EKOI PARTENAIRE DES ÉQUIPES UCI

NSN
Cycling Team

SPS
ASTANA
TEAM



MODERN ADVENTURE
PRO CYCLING

Burg **Burp**ellet
BH



RENDEZ-VOUS SUR | **EKOI.COM**



TOUR^{DE} L'AVENIR

La Petite Reine des Volcans.



SAINT-GÉRON

EAU MINÉRALE D'Auvergne Naturellement Gazeuse

LES HOPITAUX / HOSPITALS

ÉTAPE 1

CHU de Caen Normandie

Avenue de la Côte de Nacre,
14000 CAEN
Tél : +33 2 31 06 31 06

Centre Hospitalier de Falaise

Boulevard des Bercagnes, CS 60038,
14700 FALAISE
Tél : +33 2 31 40 40 40

Centre Hospitalier Robert Bisson

4 rue Roger Aini, CS 97223,
14107 LISIEUX CEDEX
Tél : +33 2 31 61 31 31

Centre Hospitalier Fernand Léger

47 rue Aristide Briand, CS 50209,
61203 ARGENTAN
Tél : +33 2 33 12 33 12

ÉTAPE 2

Centre Hospitalier de Nogent-Le-Rotrou

Avenue de l'Europe,
28400 NOGENT-LE-ROTRON
Tél : +33 2 37 53 75 75

Centre Hospitalier de Vendôme

98 Rue de la Poterie,
41100 VENDÔME
Tél : +33 2 54 23 33 33

Centre Hospitalier Châteaudun

Route de Jallans,
28200 CHÂTEAUDUN
Tél : +33 2 37 44 40 40

Centre Hospitalier Intercommunal Amboise – Château-Renault

Rue des Ursulines,
37403 AMBOISE
Tél : +33 2 47 23 33 33

ÉTAPE 3

Centre Hospitalier de Vierzon

33 Rue Léo Mérigot,
18100 VIERZON
Tél : +33 2 48 52 33 33

Centre Hospitalier de Montluçon

18 Avenue du 8 Mai 1945,
03100 MONTLUÇON
Tél : +33 4 70 02 30 30

Centre Hospitalier de Montceau-Les-Mines

BP 189,
71300 MONTCEAU-LES-MINES
Tél : +33 3 85 67 60 60

ÉTAPE 4

Centre Hospitalier de Montceau-Les-Mines

BP 189,
71300 MONTCEAU-LES-MINES
Tél : +33 3 85 67 60 60

Centre Hospitalier d'Autun

7 bis Rue de Parpas,
71400 AUTUN
Tél : +33 3 85 86 84 84

Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois

3 Avenue Pasteur,
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
Tél : +33 3 80 89 64 64

ÉTAPE 5

Hôpitaux des Pays du Mont-Blanc – Site de Sallanches

380 Rue de l'Hôpital,
74703 SALLANCHES
Tél : +33 4 50 47 30 30

Centre Hospitalier Alpes Léman

558 Route de Findrol,
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
Tél : +33 4 50 82 20 00

ÉTAPE 6

Hôpitaux des Pays du Mont-Blanc – Site de Sallanches

380 Rue de l'Hôpital,
74703 SALLANCHES
Tél : +33 4 50 47 30 30

Centre Hospitalier Alpes Léman

558 Route de Findrol,
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
Tél : +33 4 50 82 20 00

Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice

139 Rue du Nantet,
73700 BOURG-SAINT-AURICE
Tél : +33 4 79 41 79 79

Centre Hospitalier Métropole Savoie – Site de Chambéry

505 Fbg Maché,
73000 CHAMBÉRY
Tél : +33 4 79 96 50 30

ÉTAPE 7

Ospedale di Ivrea

Piazza Credenza, 2,
10015 IVREA (TO), Italie
Tél : +39 0125 4141

Ospedale di Cuorgnè
Piazza Mussatti, 5,
10082 CUORGNÈ (TO), Italie
Tél : +39 0124 654111

Ospedale di Ciriè
Via Battitore, 7/9,
10073 CIRIÈ (TO), Italie
Tél : +39 011 92171

Ospedale Molinette – Città della
Salute e della Scienza
Corso Bramante, 88,
10126 TORINO (TO), Italie
Tél : +39 011 633 1633





LCL
Pour aller de l'avant.

Partenaire du Maillot Jaune et de tous les cyclistes.



Rejoignez-nous sur @LCL



LCL

Pour aller de l'avant.

*Catégorie Banque de réseau pour les particuliers - Étude Ipsos bva - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr CREDIT LYONNAIS, Société Anonyme au capital de 2 037 713 591 € - Immatriculée sous le n° 954509741 - RCS LYON - Siège social : 18, rue de la République - 69002 LYON. Siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF Cedex - inscrit en qualité de Courtier en assurance au registre des intermédiaires en assurance ORIAS sous le numéro : 07001878. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le CREDIT LYONNAIS ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Crédit photo : A.S.O. Pauline BALLET.